



Alex Harvey

LA PRESSE EN ITALIE

HARVEY ÉCRIT L'HISTOIRE

Le Québécois devient le premier fondeur masculin canadien à remporter une médaille à des championnats du monde.

SPORTS

PHOTO MATTHIAS SCHRADER, ASSOCIATED PRESS

LA PRESSE

EXCLUSIF

LES EXTRAS PASSÉS AU PEIGNE FIN

Le ministre des Transports commande un audit externe pour examiner les coûts additionnels des grands chantiers.

PAGE A6

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

EXCLUSIF

L'ÉCOLE RECALÉE

Moins d'un élève sur deux est motivé par ses études, selon un sondage de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP). Solution : les institutions, tant privées que publiques, doivent repenser l'école de demain, avance la Fédération.

PAGES A2 ET A3

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

L'AFFAIRE PISTORIUS

Le procès de la police sud-africaine ?

PAGE A17

PHOTO SIPHIWE SIBEKO, REUTERS

PHILIPPE SOLLERS

L'équilibre instable de *Portraits de femmes*

ARTS/LECTURE

ALGÉRIE

UNE AUTRE TUILE POUR SNC-LAVALIN

PAGE A9



PHOTO AP

Le jeu *Dead Space 3* de E.A.

ELECTRONIC ARTS

FERME UN STUDIO À MONTRÉAL

AFFAIRES



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

ISLANDERS 4, CANADIEN 3 (P)

FIN DE LA SÉRIE VICTORIEUSE DU CH

SPORTS

VINCENT MARISSAL

ASSURANCE-EMPLOI

LES HARPER MACOUTES PAGE A10

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Ce n'est pas le mot « pasta » qu'il faut bannir, mais le mot « mafia ».

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte

LV 6 21924 98765 1

Des conseillers disponibles quand vous l'êtes, c'est pratique ! Par téléphone. En succursale. Au café du coin.

Composez le **1 800 769-2511** pour parler de vos objectifs et découvrir comment les atteindre.

RBC Banque Royale

Une banque de conseils pour vous guider.^{MC}

LE BLUES DU SECONDAIRE

Quelle est la réalité des jeunes d'aujourd'hui ? Pour le savoir, la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) a sondé plus de 44 000 élèves dans ses écoles secondaires. En répondant à 230 questions, les élèves ont fait part de leur motivation à l'égard de l'école, de leurs habitudes de vie, de leurs loisirs et de leur état d'esprit. Un portrait qui a des similitudes avec ce que vivent les jeunes dans le réseau public, croit la FEEP. *La Presse* dévoile les résultats du sondage en exclusivité.



PASCALE BRETON

Moins d'un élève sur deux se dit motivé à l'égard de ses études. La situation est préoccupante au point où les directions des écoles privées ont entrepris un vaste chantier de réflexion sur l'école de demain.

Le sondage mené par la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) démontre que seulement 45 % des élèves se disent motivés à l'égard de leurs études. Plus inquiétant encore, la motivation des jeunes décroît à mesure qu'ils cheminent dans leur parcours scolaire. Si 48 % des élèves se disent motivés en 1^{re} secondaire, ils ne sont plus que 42 % en cinquième secondaire.

Les élèves réussissent aussi bien qu'avant, mais ils sont nombreux à reconnaître qu'ils ne mettent pas beaucoup d'énergie dans leurs études. Le sondage indique qu'un peu plus du tiers d'entre eux (37 %) fournissent le maximum d'efforts dans leurs études.

Encore une fois, l'effort semble diminuer à mesure que le jeune chemine. Un élève de première secondaire sur deux affirme consacrer un maximum d'efforts, comparativement à un élève sur quatre en cinquième secondaire.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies, l'école traditionnelle n'a plus le monopole du savoir, analyse André Revert, coordonnateur des services aux élèves à la FEEP, qui a préparé le questionnaire et analysé les résultats.

« Si on fait exception des élèves qui s'engagent dans l'école, on sent une diminution assez importante de la motivation scolaire, note-t-il. Cela amène une interpellation du personnel sur le plan des pratiques. »

Il croit d'ailleurs qu'il faudra pousser l'enquête plus loin afin de découvrir pour quelles raisons les élèves sont moins motivés.

À la veille du Sommet sur l'enseignement supérieur, ces données indiquent qu'il y a un coup de barre à donner, croit pour sa part Jean-Marc St-Jacques, président de la FEEP et directeur général du collège Bourget. Certains des élèves du secondaire sondés en 2009-2010 sont maintenant à l'université. Les autres suivront bientôt.

« On aurait avantage à reparrer de rigueur, d'efforts, de constance et de travail »,

déclare M. St-Jacques. Dans les dernières années, l'école s'est voulue ludique, mais le balancier est peut-être allé trop loin, croit-il.

Il ajoute que l'école doit réfléchir pour modifier son approche pédagogique, « mais elle ne sera jamais une console de jeu ».

Au cours des derniers mois, certains aspects du sondage ont été dévoilés dans les écoles, mais le sondage n'a jamais été rendu public. La FEEP a pris plusieurs mois pour analyser les données et, prenant acte des résultats, vient d'entreprendre un vaste chantier de réflexion pour repenser l'école de demain. Elle se donne jusqu'en juin 2014 pour terminer ses travaux.

Qu'elles soient publiques ou privées, toutes les écoles devraient se sentir concernées par la perte de motivation des élèves, souligne M. St-Jacques.

« C'est tout le réseau de l'éducation qui devrait se

secondaire, la moitié des répondants affirment trouver leur vie « très » ou « plutôt » stressante, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans.

Plus critiques à l'égard de l'école

Le sondage révèle aussi que les élèves sont plus critiques à l'égard de leur école. À peine les deux tiers considèrent que l'horaire des cours, des activités, des repas et des récréations est bien équilibré. Ils étaient 79 % à le penser en 2001.

Il y a aussi une diminution du sentiment de confort et du sentiment de sécurité. La majorité (91 %) se sentait en sécurité à l'école il y a 10 ans. Une affirmation que seulement 60 % des répondants font dorénavant. Ils sont aussi moins à l'aise dans leur école. La proportion est passée de 84 à 63 %.

Il y a 10 ans, les deux tiers des élèves affirmaient que le code de vie ou les règlements de leur école leur convenaient.



Les deux tiers considèrent que l'horaire des cours, des activités, des repas et des récréations est bien équilibré. Ils étaient 79 % à le penser en 2001.

questionner sur la façon dont on fait l'école actuellement, la façon dont on développe le sentiment d'appartenance, la façon de rendre le milieu de vie agréable pour que les jeunes veuillent y rester. Tout cela va jouer sur le décrochage scolaire et la réussite. »

Le sondage a été mené dans les écoles privées, mais le profil sociodémographique des élèves n'est pas tellement différent de ceux des écoles publiques, affirme la FEEP. Le portrait qui en résulte décrit des réalités similaires.

En 2001, la FEEP avait mené un premier sondage du genre dans ses écoles, cette fois avec quelque 160 questions. Les différences notées entre les résultats de 2001 et de 2010 peuvent contribuer à expliquer la baisse de motivation chez les élèves.

La nuit de sommeil des élèves a ainsi diminué de près d'une demi-heure depuis 10 ans. Les jeunes se disent beaucoup plus fatigués qu'avant. L'impact se fait sentir en classe.

Les élèves se disent également plus stressés, les filles principalement. En cinquième

C'est le tiers aujourd'hui.

« On voit que l'école a tout un travail d'adaptation à faire par rapport aux jeunes d'aujourd'hui », indique André Revert en précisant que l'analyse devra être poussée plus loin pour mieux comprendre.

Le sondage montre qu'à la maison, les jeunes se sentent soutenus par leurs parents. Une donnée réjouissante qui peut toutefois influencer le sentiment qu'ils ont ensuite devant l'école, où ils se fondent davantage dans la masse, avance la Fédération.

Sans surprise, les jeunes consacrent par ailleurs une part importante de leur temps à des « loisirs branchés ». Les sites comme YouTube et Facebook ont la cote. Les sites de téléchargement et les jeux vidéo sont parmi les plus populaires.

Au moment du sondage, en 2009-2010, les élèves consacraient déjà plus de cinq heures par semaine à communiquer par la messagerie texte et les courriels. Une donnée qui a certainement augmenté encore aujourd'hui, croit M. Revert.

SONDAGE DE LA FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

LOISIRS

4,7 heures par semaine consacrées aux devoirs et leçons

9,9 heures par semaine consacrées aux « loisirs branchés » : texto, messagerie, clavardage, jeux, internet

5,1 heures par semaine passées devant la télé (7,4 heures en 2001)

1,7 heure par semaine consacrée à des loisirs culturels comme cinéma, théâtre ou spectacle (3,6 heures en 2001)

37 % cumulent travail et études (47 % en 2001)

53 % des jeunes de 5^e secondaire ont un emploi rémunéré

SOMMAIRE

Amusez-vous!ARTS 10

Astrologie du jourAFFAIRES 15

BoursesAFFAIRES 15

DébatsA 18, 19 et 20

DécèsAFFAIRES 15

LoteriesA 10

MondeA 16, 17 et 21

Petites annoncesAFFAIRES 14

SudokuAFFAIRES 4

Trait d'unionAFFAIRES 10

Météo

Passages nuageux en matinée, ensoleillé en après-midi, maximum 0, minimum -6. AFFAIRES 14

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

Les écoles privées au Québec:
88 776 élèves au secondaire

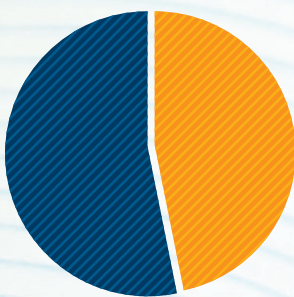
162 écoles secondaires

(dont 66 écoles qui accueillent à la fois des élèves du primaire et secondaire)

Source: Principales statistiques de l'éducation, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, édition 2011

Portrait des élèves

MOTIVATION



45 %
se disent motivés
à l'égard des études



37 %
fournissent un maximum
d'efforts dans leurs études
(29 % des garçons)



53 %
ont bon espoir de
réussir leurs études

Si certaines tendances chez les élèves d'écoles secondaires privées sont encourageantes, comme la régression de la cigarette et de l'alcool, d'autres le sont beaucoup moins. Par exemple, 60% des élèves d'aujourd'hui se sentent en sécurité dans leur école, comparativement à 90% des répondants en 2001.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

HABITUDES DE VIE

94 %
se disent souvent ou parfois
fatigués en classe (65 % en 2001)

28 %
ont déjà fumé une cigarette
(49 % en 2001)

70 %
ont consommé de l'alcool
(74 % en 2001)

26 %
ont déjà pris des drogues
(44 % en 2001)

1 élève sur 5
a déjà joué à des jeux de hasard
ou d'argent

74 %
font de l'activité physique
souvent ou très souvent

29 %
ne consomment jamais d'aliments
de type restauration rapide

SANTÉ MENTALE

43 %
disent trouver leur vie très
ou assez stressante (36 % en 2001)

78 %
ont un niveau de confiance en eux
très élevé ou élevé (90 % en 2001)

18 %
des élèves ont des idées suicidaires
(28 % en 2001)

3,8 %
ont fait une tentative de suicide
(7,9 % en 2001)

12 %
ont déjà été victimes
de cyberintimidation

11 %
ont déjà fait de la cyberintimidation

SUR LEUR SITUATION PERSONNELLE

60 % des mères et 57 %
des pères ont fait des études
universitaires

50 %
des répondants ont un seul frère
ou sœur

32 %
des élèves croient en Dieu ou en une
divinité (50 % en 2001)

De meilleures habitudes de vie

PASCALE BRETON

Moins d'alcool, moins de drogues, meilleure alimentation et activité physique, les habitudes de vie des élèves du secondaire se sont améliorées depuis 10 ans. Seule ombre au tableau, ils ont aussi découvert les jeux de cartes et de hasard. En 2001, cette donnée était inexistante, au point où la question ne faisait pas partie du questionnaire. En 2009-2010, un jeune sur cinq avait déjà joué à des jeux de hasard ou d'argent. Quelque 39 % des répondants ont aussi reconnu jouer à des jeux de cartes une fois par mois et moins, le plus souvent au poker. Un quart des répondants achètent aussi des billets de loterie instantanée («gratteux»). Au cours de la dernière décennie, la consommation de tabac a par ailleurs nettement diminué chez les élèves du secondaire, passant de 49 % à 28 %. Sans surprise, les élèves de cinquième

La diminution du taux de suicide et des tentatives est une belle victoire pour les écoles privées.

secondaire sont ceux qui sont les plus enclins à avoir fumé la cigarette, même s'il s'agit seulement de quelques bouffées, dans une proportion de 61 %. La consommation de drogue en général est passée de 44 % à 26 %. La consommation de cannabis et de boissons énergisantes demeure toutefois élevée. Quant à l'alcool, 70 % des répondants disent en consommer, comparativement à 74 % il y a 10 ans. La diminution du taux de suicide et des tentatives est par ailleurs une belle victoire pour les écoles privées. Au terme du questionnaire de 2001, le suicide s'est révélé une grande préoccupation. Des ateliers de formation ont été offerts aux professeurs sur plusieurs aspects de la vie des élèves, notamment le suicide. Dans le questionnaire de 2009-2010, le taux d'idées suicidaires a diminué de 28 à 18 % tandis que le taux de suicide est passé de 7,9 à 3,8 %. « Ces ateliers ont dû aider un peu, analyse André Revert. C'est une joie de voir que ce qu'on considérait comme une problématique il y a 10 ans s'est amélioré. »

MÉTHODOLOGIE
Un total de 44 157 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire ont répondu au questionnaire en 2009-2010. Une soixantaine d'écoles du Québec ont participé. Le questionnaire comportait 230 questions à choix multiples. Les répondants devaient noircir la case correspondant à leur choix, comme dans les examens du Ministère. Tous les élèves ont répondu au questionnaire à la même période, pour ne pas fausser les résultats. La saisie, la compilation et la validation des données ont été faites par la firme Brisson-Legrès. La firme Léger-Marketing a amené des analyses statistiques complémentaires. La marge d'erreur est de plus ou moins 0,1 point de pourcentage, dans un intervalle de confiance de 99 %.

COMMISSION CHARBONNEAU

Coûts des travaux à la Ville de Montréal

Des signaux d’alarme dès 1997

BRUNO BISSON

Les déficiences de la Ville de Montréal en matière de suivi, de surveillance et d’estimation des coûts de ses contrats, qui ont favorisé l’émergence des cartels d’entrepreneurs, avaient déjà été critiquées par le vérificateur général de la Ville, dès 1997.

Un analyste enquêteur pour la commission Charbonneau, Guy Desrosiers, a déterré hier un rapport public, déposé au conseil municipal il y a près de 15 ans, qui décelait déjà ces déficiences comme des facteurs de gonflements des coûts. Plusieurs recommandations précises avaient alors été formulées à la Ville de Montréal.

Dans un rapport de suivi daté de 2001, déposé par M. Desrosiers, le vérificateur déplorait le fait qu’aucune des recommandations principales n’ait été mise en œuvre de façon satisfaisante.

La preuve présentée jusqu’à présent devant la commission Charbonneau démontre que c’est à peu près au cours de cette même période, entre 1997 et 2001, que les systèmes de collusion ont justement pris leur essor entre les groupes d’entrepreneurs des domaines des égouts et des trottoirs, avant de faire grimper les coûts de 30 à 40 % durant les années 2000.

La présentation de M. Desrosiers, qui se poursuivra lundi, vise à dresser un tableau d’ensemble avant la comparution prochaine de « décideurs » de la Ville de Montréal annoncée hier par la procureure de la Commission, M^{re} Caroline Roy.

30 % à 40 % trop cher

Ces « décideurs » seront vraisemblablement invités par la Commission à expliquer pourquoi les nombreux signaux d’alarme envoyés dès 1997 n’ont pas été suivis de mesures concrètes pour



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDEO, LA PRESSE

L’enquêteur Guy Desrosiers a indiqué que le vérificateur général de Montréal a révélé dès 1997 des lacunes importantes dans la surveillance des coûts des travaux publics.

réduire le coût des travaux d’infrastructures à Montréal.

L’analyste Guy Desrosiers a aussi produit un rapport externe de 2004, commandé par la direction des approvisionnements de la Ville, qui estime clairement que le coût des travaux pouvait être de 30 % à 40 % supérieur à Montréal par rapport à d’autres

villes, en raison de son marché fermé à la compétition.

Ce rapport mentionne que dès 2003, la Ville estimait elle-même pouvoir faire des économies de 35 millions par année – ou de 175 millions en 5 ans – en mettant en œuvre certaines mesures préconisées dans le passé, notamment par le vérificateur général.

BORSELLINO, MILIOTO ET CATANIA SE SONT-ILS CONCERTÉS?

Élaboussés par plusieurs témoins de la commission Charbonneau, les entrepreneurs Joe Borsellino, Nicolò Milioto et Paolo Catania se sont-ils concertés avant de témoigner, ce qui les exposerait à des accusations de parjure ? La juge France Charbonneau a questionné les deux entrepreneurs qui ont défilé devant elle cette semaine, Borsellino et Milioto, pour savoir s’ils ont préparé ensemble leur réponse aux allégations les visant. Les deux ont vivement nié s’être rencontrés ou parlé au téléphone. Si la Commission arrive à prouver le contraire, les deux pourraient être accusés de parjure pour avoir menti.

Au moment de libérer Nicolò Milioto hier, M^{me} Charbonneau lui a lancé : « On n’a plus besoin de vous, pour l’instant. »

— Pierre-André Normandin

vw.ca

La conduite d’une turbo.
Les économies d’une hybride.

Pour commencer, nous avons pris la très élégante Jetta, déjà si amusante à conduire, et l’avons rendue encore plus aérodynamique. Ensuite, nous l’avons équipée de nos technologies BlueMotion les plus novatrices, comme un puissant groupe motopropulseur hybride turbocompressé avec un moteur TSI de 1,4 L développant 170 ch et une puissance de dépassement de 184 lb-pi de couple. Le résultat? La Jetta hybride turbocompressée. Une voiture qui prouve que les hybrides ne sont pas toutes pareilles.

LA JETTA HYBRIDE TURBOCOMPRESSÉE.

Das Auto.

« Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto et dessin », « TSI » et « Jetta » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Jetta hybride » et « BlueMotion » sont des marques de commerce de Volkswagen AG. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour les détails. © Volkswagen Canada 2013.

COMMISSION CHARBONNEAU

Milioto contredit six témoins

« C’est ma vérité », martèle l’entrepreneur décrit comme responsable d’un cartel mafieux

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L’entrepreneur Nicolo Milioto a terminé son témoignage devant la commission Charbonneau en réfutant les déclarations de six témoins qui l’ont montré du doigt comme responsable d’un cartel chapeauté par la mafia dans le milieu montréalais de la construction. Il a tour à tour nié avoir corrompu des fonctionnaires, collecté une ristourne de 3 % pour Union Montréal et un tribut pour les Rizzuto. « C’est ma vérité. »

« Mais vous ne savez pas c’est quoi, la Cosa Nostra, vous ne savez pas pourquoi l’argent était donné à Rizzuto, pourquoi vous donniez de l’argent à [son lieutenant] Sollecito... »
— La juge France Charbonneau

« Savez-vous combien de personnes vous contredisez devant la Commission ? », a lancé le commissaire Renaud Lachance.
« Je ne contredis personne. Moi, je vous dis ma vérité », s’est défendu Nicolo Miloto.

« Ce qu’on voudrait, c’est LA vérité », a aussitôt répliqué la juge France Charbonneau.
« C’est la vérité que je vous donne. Les autres peuvent vous raconter n’importe quoi, mais je vous dis la vérité », a assuré l’entrepreneur.
Cet échange a marqué la fin de quatre jours de témoignage durant lesquels Nicolo Milioto a réfuté les témoignages le décrivant comme responsable de la collusion à Montréal. L’entrepreneur s’est particulièrement fâché contre Martin Dumont, « un menteur professionnel ».

Relativement calme depuis le début, Milioto s’est rapidement emporté quand il a été question de l’ex-organisateur d’Union Montréal. « Je jure devant Dieu que je le connais pas. La première fois que j’ai remarqué sa face, c’est ici, à la Commission. »

Alors que le témoin a dit à plus de 400 reprises ne pas se souvenir de détails durant son témoignage, cette colère s’est toutefois avérée révélatrice pour la juge France Charbonneau, qui a souligné sa mémoire précise dans le cas de ces événements. « Je note que vous avez une bonne mémoire. »

« Il y a des choses dans la vie qui m’enragent et ça, ça m’enrage », s’est justifié Milioto.



IMAGE TIRÉE D'UNE VIDEO, LA PRESSE
Nicolo Milioto a nié avoir corrompu des fonctionnaires, collecté une ristourne de 3 % pour Union Montréal et un tribut pour les Rizzuto.

« Mais vous ne savez pas c’est quoi, la Cosa Nostra, vous ne savez pas pourquoi l’argent était donné à Rizzuto, pourquoi vous donniez de l’argent à [son lieutenant] Sollecito... »

Pas de 3 % ou de pots-de-vin
Après avoir été longuement questionné mercredi sur ses liens avec la mafia, Nicolo Milioto a dû s’expliquer hier sur sa grande proximité avec

le responsable du financement d’Union Montréal, Bernard Trépanier, et plusieurs fonctionnaires aux travaux publics.
Interrogé au sujet de ses nombreux appels téléphoniques avec M. Trépanier, Milioto a malgré tout continué à nier avoir collecté une ristourne de 3 % pour le parti de l’ex-maire Gérald Tremblay. « Je n’ai jamais collecté l’argent pour personne. »

Même refus d’admettre toute corruption de fonctionnaire, même s’il avoue avoir été près de plusieurs d’entre eux. Oui, il a offert de « petits plaisirs » – bouteilles de vin, repas au restaurant et travaux sur la maison de l’un d’eux –, mais jamais ne leur a-t-il donné de l’argent. « Nick Milioto n’a jamais donné d’enveloppe à personne », a-t-il martelé.

Les témoignages contredits par Milioto



LINO ZAMBITO
Infrabec
L’ex-entrepreneur affirme qu’il payait à M. Milioto une commission de 2,5 % sur ses contrats pour la mafia. Il affirme lui avoir aussi versé une ristourne de 3 % pour le parti Union Montréal, à compter de 2006.

« **Nicolo Milioto** admet avoir remis à Nick Rizzuto père, parrain de la mafia, six ou sept enveloppes d’argent provenant de Zambito. Il dit ne pas savoir pourquoi il versait cet argent. Il nie avoir collecté des sommes pour Union Montréal. »



MICHEL LECLERC
Terramex
Le président de Terramex affirme avoir versé 3 % des contrats que M. Milioto lui donnait en sous-traitance, dès 1998. Il dit qu’un important contrat de plus de 7 millions attribué à Mivela, en 2007, était truqué.

« **Nicolo Milioto** nie la commission de 3 % et accuse M. Leclerc d’être « un gros menteur » sur la question du contrat truqué. Il affirme n’avoir jamais truqué un contrat. »



LUC LECLERC
Ingénieur, Ville de Montréal
L’ex-ingénieur municipal corrompu Luc Leclerc a affirmé avoir touché à plusieurs reprises des pots-de-vin de M. Milioto pour faciliter l’approbation des extras à Constructions Mivela.

« **Nicolo Milioto** nie avoir versé des pots-de-vin à Leclerc, ou à quiconque. Il reconnaît qu’il a envoyé deux employés à M. Leclerc, sans frais, pour l’aider à couler du béton chez lui. »



MICHEL CADOTTE
Ipex
Le représentant de la firme Ipex a dit que M. Milioto a demandé un pot-de-vin de 150 000 \$ afin que la Ville de Montréal autorise l’emploi des tuyaux de l’entreprise pour ses conduites d’eau.

« **Nicolo Milioto** réfute cette affirmation et accuse Michel Cadotte de « s’être servi de lui » et de la Commission « pour faire la promotion de ses tuyaux. »



MICHEL LALONDE
Groupe Séguin/Génius
Le président de Génius affirme avoir remis 15 000 \$ à M. Milioto à la demande du conseiller municipal Joe Magri, en 2005. Il dit avoir appris par M. Milioto que les entrepreneurs versaient 3 % de leurs contrats à Union Montréal. Il affirme enfin que M. Milioto a versé 25 000 \$ à la campagne de Benoit Labonté, en 2009.

« **Nicolo Milioto** nie tout. « Je n’ai jamais collecté d’argent », dit-il. Il reconnaît avoir eu une rencontre pour parler de financement avec des responsables de la campagne de M. Labonté, sans suite. »



MARTIN DUMONT
Union Montréal
L’ex-organisateur politique affirme que M. Milioto lui a remis 10 000 \$ dans une enveloppe en l’amenant aux urinoirs, durant un cocktail de financement. Il a affirmé que M. Milioto l’a menacé en parlant de la « profondeur » de ses trottoirs, quand il s’est intéressé de trop près à un contrat obtenu par Mivela.

« **Nicolo Milioto** nie tout. « Je ne l’ai jamais rencontré. La première fois que j’ai remarqué sa face, c’est ici [à la Commission]. Tout est une invention. Ou il me prend pour quelqu’un d’autre, ou c’est un menteur professionnel. »

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE, PHOTO DE MICHEL LECLERC TIRÉE DE RADIO-CANADA.CA

Renée Claude
Monique Miller
Victor-Lévy Beaulieu
Danielle Ouimet

Suzanne Lapointe
Paul Buissonneau
Marcel Sabourin
Rémy Girard
Diane Dufresne

Michèle Richard
Jacques Godin
Joë Forestier
Louisette Dussault

Découvrez ces hommes et ces femmes qui ont contribué à façonner notre culture et notre société.

MICHEL LOUVAIN

LE CHANTEUR DE CHARME.
SON PUBLIC DES PREMIERS JOURS.
ENTRE LES DEUX : UN LIEN D’AMOUR IMPÉRISSABLE.

LES GRANDS REPORTAGES PERSONNALITÉS
CE SOIR 20 H

RÉALISATION-COORDINATION : GEORGES AMAR

ACTUALITÉS

Extras facturés sur les grands chantiers

Québec commande un audit externe

EXCLUSIF

PAUL JOURNET

QUÉBEC — C’est un « choc vagal » que le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, a eu en constatant l’ampleur des extras toujours facturés sur les grands chantiers du Québec. Pour y remédier, il prend les grands moyens, a appris *La Presse*. Il commandera très bientôt une vérification externe pour examiner tous les coûts additionnels exigés dans la dernière année à son ministère.

Selon une compilation de *La Presse*, plus de 30 millions de dollars en extras ont été facturés au ministère des Transports (MTQ) dans les huit premiers mois de l’année 2012-2013.

La décision a été prise hier. La firme n’a pas encore été sélectionnée. Son mandat s’appliquera aussi aux coûts additionnels exigés depuis avril 2012 à la Société immobilière du Québec, au Centre de services partagés du Québec et à Infrastructure Québec. On pourrait élargir le mandat en cours de route pour remonter plus loin dans le passé.

M. Gaudreault espère recevoir le rapport d’ici quelques mois. « Il n’est pas exclu qu’on fasse par la suite des recours



PHOTO ANDRÉ PICHETTTE, ARCHIVES LA PRESSE

« Je veux un œil externe sur les coûts additionnels accordés. Il faut savoir ce qui est justifié et ce qui aurait pu être prévu pour évaluer les futurs budgets des routes », a expliqué le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault.

pour récupérer de l’argent, s’il s’avère que des procédures ont été viciées », annonce-t-il.

Le ministre dit avoir « hal-luciné » en apprenant que, le 20 septembre, quelques heures après sa nomination, son ministère a accordé un extra de 2,5 millions de dollars à Louisbourg SBC, alors

liée à Tony Accurso, pour un contrat d’une valeur initiale de 4,6 millions. En se préparant pour l’étude des crédits dans les dernières semaines, il dit avoir pris connaissance de tous les « coûts additionnels » accordés par son ministère. « Ça m’a jeté à terre », raconte-t-il.

Dans la description des motifs, on justifie souvent la demande en invoquant des « contrôles additionnels », la « surveillance additionnelle » ou la « modification au concept initial ». Les demandes sont souvent faites par des entreprises de génie-conseil comme Genivar, Roche, Dessau, Cima+ et BPR.

Manque d’expertise

M. Gaudreault regrette que le ministère des Transports ne soit pas toujours outillé pour savoir quelles demandes sont justifiées et lesquelles pourraient être liées aux pratiques mises en lumière à la commission Charbonneau. Le rapport de l’Unité anticollusion a lui aussi déploré la perte d’expertise au MTQ, qui le rend vulnérable aux extras non justifiés.

« Ça m’a jeté à terre. »

— Le ministre Gaudreault au sujet des extras chargés au MTQ

« Je veux un œil externe sur les coûts additionnels accordés. Il faut savoir ce qui est justifié et ce qui aurait pu être prévu pour évaluer les futurs budgets des routes. Si j’annonce une route pour un montant précis, il faut que ça coûte ça. Désormais, on va dire ce qu’on fait, et on va faire ce qu’on dit. »

M. Gaudreault avoue que le Ministère a actuellement une certaine « impuissance ». « Quand on parle de surveillance additionnelle, c’est pour moi un argument de plus en faveur de la création d’une agence des transports qui permettrait de rebâtir l’expertise dans l’État. »

UPAC

Projet Montréal veut une enquête sur les firmes de communication

KARIM BENESEAIEH

L’enquête de l’Unité permanente anticorruption (UPAC) devrait être élargie et porter sur les liens « incestueux » entre Union Montréal et les firmes de communication, estime Richard Bergeron.

Selon le chef de Projet Montréal, les 12 années de pouvoir de Gérald Tremblay regorgent d’exemples de « retours d’ascenseur » avec deux de ces firmes, Octane et Morrow Communications.

Selon ce qui a été confirmé hier, les perquisitions de mardi visaient notamment une facture de 100 000\$ du Groupe CJB, devenu Octane. Cette firme a travaillé pour le parti de l’ex-maire Tremblay lors des élections de 2001. Les trois quarts de la facture auraient ensuite été payés par des arrondissements en 2004 et 2005.

Dans un communiqué publié hier, Octane a confirmé les motifs de l’enquête de l’UPAC. On y rappelle qu’il s’agit d’une reprise d’une enquête du Directeur général des élections menée en 2009, qui n’avait rien donné.

En point de presse hier, Michel Bissonnet, maire de Saint-Léonard, un des arrondissements visés par les perquisitions, a précisé que les questions des policiers avaient trait « à une enquête du DGE datant de 2009 ».

« Contrats faramineux »

Projet Montréal a demandé copie des contrats obtenus par cette firme et par Morrow Communications, qui a notamment travaillé à la campagne d’Union Montréal en 2006. Seuls ceux accordés de 2006 à 2011 ont pu être remis. Une compilation du parti indique qu’Octane a obtenu pour près de 2 millions de dollars de contrats durant cette période, tandis que Morrow Communications a hérité de 439 000\$. « Il est essentiel qu’une enquête du contrôleur ou du vérificateur général soit lancée sur ces contrats faramineux », a déclaré M. Bergeron en point de presse hier, à l’hôtel de ville.

Dans un communiqué, la firme Octane a dénoncé les propos de M. Bergeron. Elle estime qu’il « entretient la confusion et dévalue la compétence de la fonction publique montréalaise ». Les contrats obtenus auprès de la Ville « l’ont été en conformité avec toutes les règles de l’administration publique ».



Luc Aubut
Associé
Rapid-Air Climatisation

JE LE RECOMMANDE !

« Si vous êtes le propriétaire d’un immeuble et que vous souhaitez en améliorer la performance énergétique, exigez de votre entrepreneur qu’il vous présente le programme Bâtiments d’Hydro-Québec. Ce programme offre un appui financier très intéressant et il permet d’optimiser l’investissement et la performance des équipements.

Le programme Bâtiments est facile d’utilisation et le processus de qualification est rodé. En tant qu’entrepreneur, je n’ai eu que de bonnes expériences. C’est un programme qui marche. »



Bâtiments
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS
D’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Informez-vous. Composez le **1 855 817-1433**
ou visitez le **www.programmebatiments.com**.

Un programme d’Hydro-Québec géré par ÉnerCible



Si votre solde quotidien moyen est de :	1000\$
de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :	500\$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	100\$
	1603\$
	8,01\$
	16,03\$

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement : Paiements mensuels égaux, sans intérêt. - achat minimum requis de 499\$ avant taxes pour les appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en fonction du montant financé, du nombre de mois de la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offres en vigueur du lundi 18 février au mercredi 27 février 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Galeries du sommeil. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Sauf sur les produits informatiques. Détails en magasin. *EcoFrais inclus. **Voir conditions en magasin. ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

NOS APPAREILS ÉLECTRONIQUES DERNIER CRI À PRIX IMBATTABLES!



TOSHIBA Téléviseur à écran DEL de 24 po

Résolution pleine HD 1080p, sortie audio-numérique optique, entrée PC (VGA), 1 port USB pour photos et musique
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

6⁷⁰\$
/mois
ou
241²⁵\$



PROSCAN Téléviseur à écran DEL de 29 po

1 entrée PC, syntoniseur ATSC/NTSC
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

9²⁰\$
/mois
ou
331²⁵\$



Téléviseur à écran DEL de 46 po

Résolution pleine HD 1080p, cadre mince (moins de 1/2 po), 3 entrées HDMI et 1 entrée USB, lecture de fichiers audio et de photos via USB, prise pour casque d'écoute, sortie coaxiale
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

15⁰⁴\$
/mois
ou
541⁵⁰\$

TOSHIBA

Téléviseur à écran DEL de 50 po

Résolution pleine HD 1080p, temps de réponse de 8 ms, contraste de 5000:1, 1 port USB
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

20⁶⁰\$
/mois
ou
741⁵⁰\$



TOSHIBA

Téléviseur à écran DEL de 47 po

Résolution pleine HD 1080p, 3D naturelle passive, conversion 2D-3D TriVector, clavier QWERTY sans fil inclus
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

28⁹³\$
/mois
ou
1041⁵⁰\$



NOUVEAU! Plan BM[®] Service de livraison flexible et gratuit

► Maintenant Plage horaire de 4 heures



PROSCAN JVC Ensemble téléviseur à écran ACL de 39 po avec barre de son

Puissance de sortie de 60 watts, 2 entrées numériques (1 optique/1 coaxiale), syntoniseur FM, Résolution pleine HD 1080p, entrée PC, port USB pour photos et musique
Livraison gratuite

iPod/iPhone
non inclus

23³⁸\$
/mois
ou
841⁵⁰\$

L'ensemble



SHARP PIONEER AQUOS Ensemble cinéma maison avec téléviseur à écran DEL de 52 po

7,1 canaux, puissance de sortie de 80 watts par canal, 6 entrées HDMI, compatible avec AirPlay[®], DLNA, radio Internet, Résolution pleine HD 1080p, 1 entrée PC (VGA), 1 port USB pour photos et musique
Livraison gratuite

73³⁸\$
/mois
ou
2641⁵⁰\$

L'ensemble



ONKYO Ensemble cinéma maison

5,1 canaux, puissance de sortie de 730 watts, subwoofer de 8 po, 4 entrées HDMI compatibles 3D, affichage du menu à l'écran via HDMI, branchement direct iPod/iPhone via USB à l'avant
Livraison gratuite

11⁰⁸\$
/mois
ou
399\$

L'ensemble

VASTE CHOIX DE MODÈLES D'ASPIRATEURS DISPONIBLES



Electrolux Aspirateur-chariot

Filtre HEPA lavable, modèle ultra-silencieux (60 dB), 55 % de matériaux plastiques recyclés, tuyau de 2,1 m (7 pi), cordon de 6,4 m (21 pi)
Garantie du fabricant de 12 mois sur les pièces et la main-d'œuvre

9⁶⁹\$
/mois
ou
349\$



Meuble audio/vidéo

2 portes, tablette du centre de 46 x 51 cm (18 x 20 po), charge maximale de 50 kg (110 lb)
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

11⁰⁸\$
/mois
ou
399\$



TOSHIBA Ordinateur portable

Écran de 15,6 po, 4 Go de mémoire vive DDR3, disque dur de 500 Go, 1 port USB 3.0, 2 ports USB 2.0, sortie HDMI, caméra Web
Garantie du fabricant de 12 mois

24⁴⁸\$
/mois
ou
440⁶⁵\$

18 versements



SONY Appareil photo numérique de 16,1 mégapixels

3D, écran de 2,7 po, mode vidéo pleine HD 1080p avec focus en continue, technologie à miroir transluce, mode rafale à 7 images/seconde, objectif 18-55 mm f.3,5/5,6 inclus
Garantie du fabricant de 12 mois

13⁹³\$
/mois
ou
469\$

Payez en

36

versements sans intérêt*

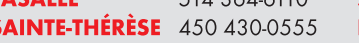
jusqu'en **février 2016** sur les appareils électroniques

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU VENDREDI 10H À 21H • SAMEDI 9H À 17H • DIMANCHE 10H À 17H

braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



Suivez-nous sur
au @BM_Promotions

BROSSARD 450 619-6777
REPERTIGNY 450 470-0815

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555
SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240

KIRKLAND 514 697-9228
SAINT-HUBERT 450 676-1911

LASALLE 514 364-6110
SAINTE-THÉRÈSE 450 430-0555

SAINT-LÉONARD 514 254-9455
LAVAL 450 682-2516

SANTÉ

DÉFICIT RECORD ANTICIPÉ

Le CUSM peine à faire les compressions demandées

DAPHNÉ CAMERON

Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) peine à retrancher 50 millions de ses dépenses afin d'éviter d'enregistrer un déficit monstre. Le ministère de la Santé vient d'accorder un délai supplémentaire à l'hôpital, qui devait normalement déposer aujourd'hui son plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Cette semaine, les gestionnaires du CUSM ont rencontré les trois syndicats pour leur annoncer les coupes à venir dans chaque service. Lors de différentes rencontres, la direction a indiqué avoir réussi à sabrer seulement une trentaine de millions de dollars sur les 50 millions demandés, principalement en gelant l'embauche, en fermant des postes vacants et en ne remplaçant plus les employés en congé de maladie ou de maternité.

Au-delà de cette somme, les services à la population vont en souffrir, aurait indiqué le CUSM à l'accompagnateur spécial nommé pour aider l'hôpital à assainir sa gestion, le D^r Michel Bureau.

La présidente du syndicat des infirmières, affilié à la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), s'inquiète à la fois des impacts des compressions sur les soins à la population et du fait que la direction n'a pas encore été en mesure de réaliser les efforts demandés par le gouvernement du Québec dans les temps prévus. «Nous avons perdu confiance en l'administration. On se demande quel est le plan du directeur général. Est-ce d'aller sous tutelle?», s'est questionnée Line Larocque en entrevue avec *La Presse*.

La cible de réduction de dépenses de 50 millions a été établie à la suite du dépôt du rapport Baron, un exercice de vérification qui a révélé que l'établissement pourrait se retrouver avec un déficit de 115 millions en 2012-2013 – du jamais vu dans l'histoire du Québec. Ce dérapage aurait notamment été occasionné par une augmentation injustifiable des heures rémunérées par rapport à la quantité de soins prodigués. Le CUSM paierait l'équivalent de 500 personnes additionnelles à temps complet par rapport à 2009. Le rapport

« Nous avons perdu confiance en l'administration. On se demande quel est le plan du directeur général. Est-ce d'aller sous tutelle? »

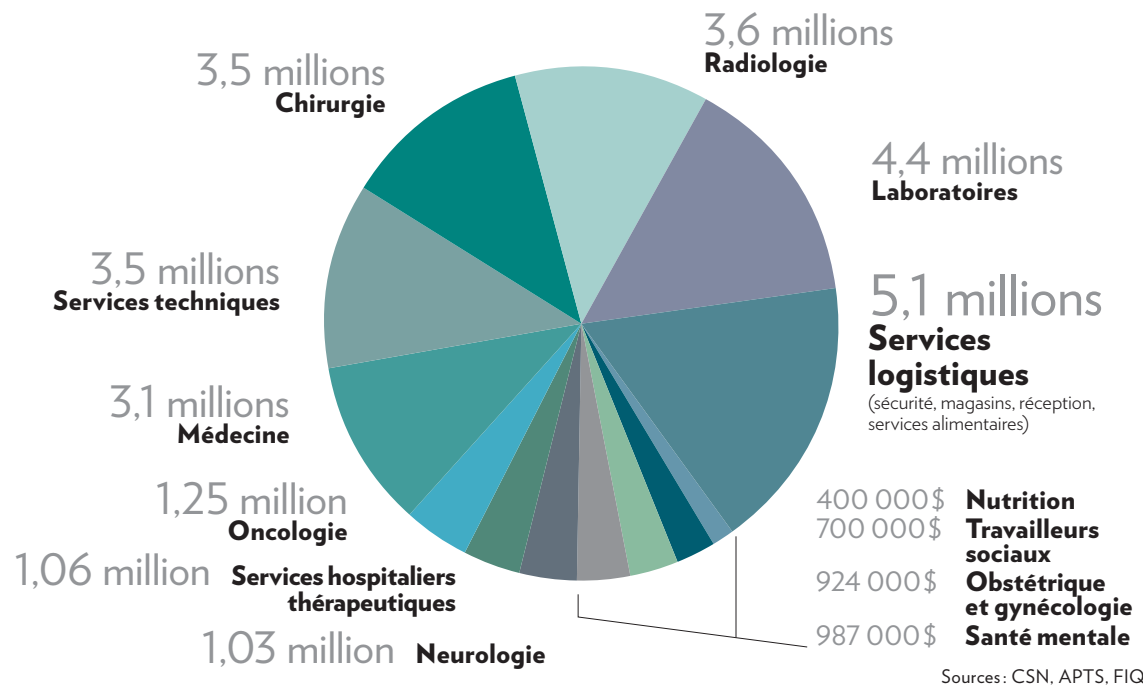
— Line Larocque, présidente du syndicat des infirmières

Baron fait également état de transactions immobilières à perte et d'un manque à recevoir de la Fondation de l'hôpital Royal Victoria. Notons qu'en 2011-2012, le CUSM avait déjà enregistré un déficit de 20,3 millions.

Un aperçu des coupes à venir

Les différents services commencent à avoir une idée des coupes à venir. Les trois syndicats qui représentent les employés (FIQ, CSN et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)) ont

COUPES ANNONCÉES AUX SYNDICATS DU CUSM



Sources : CSN, APTS, FIQ

reçu au cours des derniers jours les sommes établies jusqu'à présent par les gestionnaires. *La Presse* a colligé ces chiffres (voir tableau ci-contre).

On songerait par ailleurs sérieusement à fermer le service d'urologie et de plastie de l'Hôpital général de Montréal. Les 16 lits, qui ne seront pas fermés, seront déplacés sur d'autres étages.

Le directeur des communications du CUSM, Richard Fahey, refuse de confirmer les sommes avant qu'elles soient officiellement déposées à la prochaine rencontre du conseil d'administration du CUSM, le 4 mars.

Au ministère de la Santé, la porte-parole Noémie Vanheuverzwijn s'est bornée

à indiquer qu'une extension jusqu'en mars a été accordée à l'accompagnateur pour mettre en œuvre «un plan de retour à l'équilibre budgétaire sans toucher l'offre de soins et de services».

Francis Collin, responsable politique pour le CUSM à l'APTS, doute que les compressions n'aient pas d'impact sur les soins. Au début de la semaine, les gestionnaires lui ont appris que 4,4 millions seront sabrés dans les laboratoires et 3,6 millions en radiologie.

«Ça nous inquiète énormément parce que ce sont des services diagnostiques, a-t-il affirmé. Ce n'est pas à la population et aux salariés de faire les frais de la mauvaise gérance de

l'administration. Si les patients ne diminuent pas d'entrée et si les médecins continuent de faire des requêtes, comment va-t-on y arriver avec des effectifs réduits alors que, déjà, le CUSM paie des heures supplémentaires pour suffire à la demande?»

Afin d'épargner, le CUSM fera des coupes dans les postes vacants. «Or, ces postes sont occupés par des remplaçants qui, souvent, étaient là depuis presque deux ans. Ces postes n'ont jamais été titularisés, souligne M. Collin. Ça va créer une surcharge de travail qui va être mise sur les épaules de ceux qui restent. On nous a aussi dit qu'il y aurait des coupes de postes, mais combien? On ne nous l'a pas encore dit.»

SAMEDI ET DIMANCHE
23 ET 24 FÉVRIER

ÉCONOMISEZ
10%
AVEC TOUT ACHAT
DE 100\$
ET PLUS

La modération
a bien meilleur goût.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS

Educ **al**cool

SAQ

18+ Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Économisez 10% avec tout achat de 100\$ et plus (après toute autre réduction) est en vigueur les 23 et 24 février 2013 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux «Les Connaisseurs», ainsi que des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées et de ceux en vente dans le catalogue *Le Courrier vinicole*. La consigne sur les bières est exclue du montant d'achat donnant droit à l'escompte. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

Lutte contre le tabagisme
Montréal mise sur les professionnels de la santé

La direction de la santé publique (DPS) de Montréal croit qu'il faut miser sur les médecins, les infirmières, les pharmaciens et même les dentistes pour diminuer le nombre de fumeurs dans la métropole.

Le D^r Richard Massé, directeur de la santé publique de Montréal, a présenté hier matin son plan de lutte contre le tabagisme 2012-2015, qui pose les grandes orientations du réseau de santé montréalais dans le domaine. On y apprend que 9% des fumeurs ont reçu l'avis d'un médecin pour cesser de fumer en 2009-2010. La DSP veut maintenant encourager davantage de médecins et de professionnels de la santé à faire un plus grand nombre d'interventions brèves en cessation tabagique.

«En quelques minutes, on regarde où vous en êtes sur le plan de votre dépendance et quels sont les outils appropriés pour améliorer vos chances de cesser de fumer», a-t-il expliqué.

La DSP encourage par ailleurs la formation d'infirmières en cessation en milieu hospitalier. «Une période d'hospitalisation ou une grossesse, c'est un moment favorable et un environnement favorable pour passer un message et suggérer des thérapies», a dit le D^r Massé.

Le plan de lutte contre le tabagisme 2012-2015 présente des lignes directrices, il n'y a donc pas de budgets dégagés pour mettre les projets en œuvre. La DSP souhaite qu'il y ait un soutien du gouvernement pour implanter ses stratégies.

— Daphné Cameron

PHOTO M. CAMPANOZZI, ARCHIVES LA PRESSE

Soldes de réaménagement
Vêtements de plein air
30% à 50%
Sur produits sélectionnés
d'hiver et d'été

Jusqu'au dimanche 17 mars 2013

BOUTIQUE **COURIR**
MONTREAL
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal
www.boutiquecourir.com

chlorophylle



PHOTO ADAM BERRY, ARCHIVES BLOOMBERG NEWS

SNC-Lavalin a obtenu de Sonatrach, société d’État responsable de la gestion des hydrocarbures en Algérie, des contrats d’une valeur de 6 milliards de dollars au cours de la dernière décennie. La firme d’ingénierie a admis qu’elle avait fait affaire avec Farid Bedjaoui, l’homme au cœur du scandale de corruption à Sonatrach. Sur la photo, le projet In Salah Gas dans le champ de Krecba.

APRÈS LA LIBYE ET LA TUNISIE

SNC-Lavalin dans la tourmente en Algérie

Après avoir été éclaboussée par des affaires de corruption en Libye et en Tunisie, SNC-Lavalin se retrouve maintenant en pleine tourmente algérienne. Au cœur du scandale, Farid Bedjaoui, *play-boy* algérien qui a longtemps résidé à Montréal. Sa famille y vit toujours.

ISABELLE HACHEY ET FABRICE DE PIERREBOURG

La firme québécoise de génie-conseil SNC-Lavalin a décroché des milliards de dollars en contrats en Algérie depuis 30 ans. Mais, comme en Libye, sa bonne fortune risque maintenant de prendre fin dans ce pays d’Afrique du Nord. Le 10 février, la justice algérienne a ouvert une enquête sur des affaires de corruption

au sein de Sonatrach, la société d’État responsable de la gestion des hydrocarbures en Algérie. Or, SNC-Lavalin a obtenu de Sonatrach des contrats d’une valeur de 6 milliards de dollars au cours de la dernière décennie. La firme a admis qu’elle avait fait affaire avec Farid Bedjaoui, l’homme au cœur du scandale de corruption à Sonatrach.

M. Bedjaoui a agi à titre d’intermédiaire entre SNC-Lavalin et la société d’État algérienne. Grâce à lui, la firme aurait obtenu des contrats d’une valeur d’au moins 1 milliard de dollars.

M. Bedjaoui était impliqué dans des entreprises liées par contrat à des filiales de SNC-Lavalin, selon Leslie Quinton, porte-parole de la firme. « Ces contrats ont été négociés par d’ex-employés de la compagnie et, au meilleur de notre connaissance, étaient à l’époque des arrangements faits dans le cours normal des affaires. »

Une enquête en Italie

Le scandale a d’abord éclaté en Italie, où le parquet de

Milan enquête sur des pots-de-vin de 262 millions de dollars payés à M. Bedjaoui par la firme pétrolière Saipem, afin d’obtenir huit contrats d’une valeur de 14 milliards avec Sonatrach. Le ministre algérien de l’Énergie, Youcef Yousfi, a prévenu qu’il serait inflexible envers toute personne impliquée dans des affaires de corruption au sein de la société d’État. Mais un ancien vice-président de Sonatrach, Hocine Malti, n’y croit pas. Les « parrains » de Sonatrach sont de très hautes personnalités, avec lesquelles traitent les corrupteurs. « Ces gens-là sont intouchables », regrette-t-il.

Contrairement à ses voisins, le pouvoir algérien n’a pas été ébranlé par le printemps arabe. Le régime des généraux reste solidement en place et n’a pas intérêt à pousser les enquêtes trop loin, disent les critiques. L’Algérie est considérée comme l’un des pays les plus corrompus du monde – en 150^e place sur 174 au classement de Transparency International. « Je doute que les enquêteurs algériens aillent très haut dans la hiérarchie politico-militaire concernée », dit M. Malti, qui souligne qu’une première enquête de corruption à Sonatrach, lancée il y a trois ans, s’est enlisée dans les méandres de la justice et de la politique. Malgré tout, l’Association algérienne contre la corruption internationale (AACC) réclamera aujourd’hui l’ouverture d’une enquête judiciaire sur SNC-Lavalin, a appris *La Presse*. « J’avoue que ces nouvelles révélations m’ont donné la nausée et ont provoqué en moi beaucoup de tristesse pour ce qui arrive à mon pays », a dit le porte-parole de l’AACC, Djilali Hadjadj, dont le militantisme anticorruption lui a attiré au fil des ans bien des tracasseries (et même six mois de prison en 2010) en Algérie.

La vie dorée de Farid Bedjaoui

FABRICE DE PIERREBOURG ET ISABELLE HACHEY

Issu d’une famille aisée et influente, Farid Bedjaoui a toujours mené une vie dorée, de Majorque, en Espagne, à Paris, en passant par Dubaï et surtout Montréal, base actuelle du clan familial, où serait investie une grande partie de sa fortune. Farid Bedjaoui, 44 ans, a immigré à Montréal il y a une vingtaine d’années, en compagnie de ses parents et de ses frères Réda et Ryad. La famille arrivait de France, où elle a longtemps vécu. Les Bedjaoui y avaient acquis un appartement de près de 300 m² dans un hôtel particulier de l’avenue Foch, à Paris, secteur où le prix moyen au mètre carré est de 15 000\$. Le patrimoine familial comprend aussi un yacht et une immense

villa dans l’île espagnole de Palma de Majorque, refuge de milliardaires. Farid Bedjaoui a d’abord étudié à l’Université de Montréal, où il a obtenu un baccalauréat en économie en 1992, puis à HEC. Ses études achevées, il s’est lancé dans les affaires avec ses deux

même si elles ne sont pas officiellement radiées du registre des entreprises. Dubaï Au début des années 2000, Farid Bedjaoui s’est installé à Dubaï où il a créé Ryan Asset Management FZ, société d’investissement à laquelle

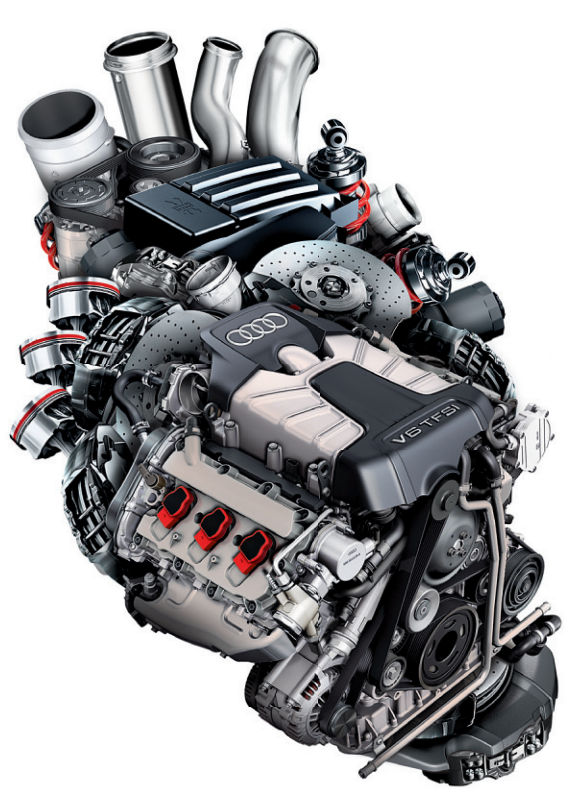
Farid Bedjaoui est devenu l’interlocuteur incontournable entre Sonatrach et les entreprises multinationales qui veulent décrocher de juteux contrats en Algérie.

frères. Le trio a lancé Bédex Agrofood International et Mexicafé, deux firmes spécialisées dans l’import-export de produits alimentaires, en particulier de café. Aujourd’hui, les deux entreprises ne seraient plus en activité,

dès 2003 la firme algérienne Sonatrach a confié la somme de 2 milliards de dollars. C’est aussi à Dubaï qu’est situé le siège d’OGEC, firme spécialisée dans les projets pétroliers et gaziers. Farid Bedjaoui est alors devenu l’interlocuteur

incontournable entre Sonatrach et les entreprises multinationales qui veulent décrocher de juteux contrats en Algérie. Selon les médias algériens, tandis que Farid Bedjaoui semblait passer l’essentiel de son temps dans sa propriété de 3000 m² à Dubaï, ce sont ses deux frères Ryad et Reda qui étaient chargés d’investir au Canada une partie de sa fortune et de ses commissions. Montréal Ryad Bedjaoui est l’unique dirigeant et actionnaire officiel de Bami Capital, société de portefeuille qui offre ses services à des investisseurs souhaitant s’établir au Canada et en Europe. Son bureau est situé au 18^e étage du 1, Westmount Square. L’endroit, qui offre une vue imprenable sur Montréal, abrite aussi le consulat honoraire de la République de Bulgarie et deux autres firmes. Ryad Bédjaoui était absent lors du passage de *La Presse*, a affirmé une employée

visiblement perturbée par cette visite impromptue. Il n’a jamais rappelé *La Presse*. Il a aussi fait parler de lui en 2011 lors de son acquisition pour 3,7 millions, par l’entremise d’une société à numéro, de trois terrains contigus de 2000 m² au total, à Westmount. Une transaction considérée comme spectaculaire. Le lot est aujourd’hui propriété d’une fiducie. Ryad réside à L’Île-des-Sœurs, dans une maison cossue enregistrée au nom de sa femme, avocate chez Bami Capital. L’entrée est surplombée par une caméra de surveillance, tout comme la maison voisine, où ont longtemps résidé les parents avant leur déménagement dans un immeuble luxueux des environs. Les noms de Farid et de Ryad figurent parmi les gouverneurs de la Fondation de l’Hôpital de Montréal pour enfants, dans la catégorie Platine (dons de 1000 \$ à 4999 \$).



Audi
Vorsprung durch Technik

Prescrit par nos ingénieurs.

Jusqu’au 28 février, tous les véhicules Audi qui ne sont plus couverts par la garantie profitent d’une inspection en trente points sans frais avec en prime six mois d’Assistance routière Audi.

Visitez audi.ca/bilansante ou le concessionnaire Audi le plus près de chez vous.

ACTUALITÉS

Et maintenant, les Harper macoutes



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Dans une récente envolée dont il a parfois le secret, le ministre Bernard Drainville a affirmé que la réforme de l'assurance-emploi entreprise par le gouvernement Harper est, dans les faits, un « complot » contre les régions du Québec, menacées de disparition.

Plus on en apprend sur cette réforme, plus on réalise qu'elle représente plutôt un complot contre la décence... et contre les régions qui ne votent pas conservateur.

Récemment, des notes internes à Développement des Ressources humaines (drôle de nom de ministère, tout de même, vu les circonstances) nous apprenaient que les fonctionnaires doivent remplir des quotas, c'est-à-dire priver un certain nombre de demandeurs de prestations d'assurance-emploi.

Rebelote, cette semaine, on apprend que le ministère envoie maintenant des inspecteurs à l'improviste chez les prestataires pour leur remettre des documents et les convoquer à des rencontres.

Au fil des dernières décennies, les gouvernements successifs ont entrepris plusieurs réformes de l'assurance-emploi et ont maintes fois serré la vis aux prestataires, mais jamais était-on allé aussi loin que d'organiser des parties de pêches aux présumés fraudeurs jusque dans leur cuisine.

mais pour débusquer les fraudeurs. C'est du profilage social, rien de moins.

Ces politiques (quotas et visites) s'inscrivent dans une réforme contestée, qui forcera les chômeurs fréquents (lire : saisonniers, principalement) à accepter un emploi jusqu'à 100 km de leur résidence, et ce, pour un salaire jusqu'à 30 % moins élevé que leur précédent emploi.

Avez-vous déjà conduit, l'hiver, en Gaspésie, dans Charlevoix et dans certains coins du Nouveau-Brunswick où il y a plus d'originaux au kilomètre carré que d'êtres humains ?

aux partisans de la réforme Harper. Les banlieusards font le choix de vivre loin de leur emploi alors que de nombreux chômeurs en région choisissent de rester dans leur patelin, où ils ne peuvent trouver un emploi à l'année. Le premier modèle favorise l'étalement urbain ; le second prône la survie des régions éloignées.

Comme si cette réforme n'était pas assez contraignante, voilà qu'on envoie des Harper macoutes dans les chaumières. Et la prochaine étape ? Enverra-t-on un bus jaune et un shérif sur les routes de la Baie-des-Chaleurs pour cueillir

où il n'a aucun député. C'est gagnant-gagnant.

Mais ceci est plus qu'une réforme. Plus qu'une manœuvre politique. C'est une vision du pays, sauce Harper. Les régions sont comme la culture, comme les entreprises, comme l'immigration, comme la recherche : si ça paye pas, on ne finance pas. Il n'y a pas de job à l'année dans votre coin de pays ? Déménagez ! Au diable les pêches, vive le pétrole ! Le retour du Far West : *Go west, young man !*

Tant pis pour les communautés locales, tant pis pour leur culture, pour leur patrimoine, pour leurs industries. Tant pis pour l'occupation du territoire.

Déjà que les grandes villes exercent un attrait économique connu et documenté qui draine les régions, maintenant, celle réforme ne fera qu'accroître l'exode. Et puis, si les chômeurs exclus décident de rester chez eux, ce sont les provinces qui casqueront.

Très bien, disent les défenseurs de la réforme, puisque l'assurance-emploi est devenue une forme de subvention à certaines industries régionales et saisonnières.

Et l'industrie pétrolière, elle n'est pas subventionnée ?

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

Ce week-end seulement

Du vendredi 22 au dimanche 24 février

Économisez jusqu'à
75%

après le rabais additionnel de 50 % sur la marchandise en liquidation suivante : mode, lunettes de soleil, dessous, bas et collants, pantoufles, vêtements de nuit, peignoirs et accessoires pour femme.

Sur nos derniers prix étiquetés. Précisions en bas de page.
Magasinez à labaie.com

Économisez jusqu'à 70 % après le rabais additionnel de 40 % sur la marchandise en liquidation suivante : literie, draps, cache-sommiers, couvre-oreillers, housses de couette, oreillers, protège-matelas, serviettes, tapis de bain et accessoires de salle de bain.

Sur nos derniers prix étiquetés. *Magasinez à labaie.com*

Exemple :
Prix initial
100 \$

Liquidation
50 % de rabais
= 50 \$
+ rabais additionnel
de 50 %
= **25 \$**
avant taxes

Liquidation de chaussures pour femme

Dès maintenant et jusqu'au jeudi 28 février

19⁹⁹

Prix ordinaire initial jusqu'à 79,99 \$

29,99 \$ - Prix ordinaires initiaux 80 \$ à 124,99 \$
49,99 \$ - Prix ordinaires initiaux 125 \$ à 199,99 \$

Le choix varie selon le magasin. Aucun redressement de prix sur les achats antérieurs au 15 février.
Magasinez à labaie.com



Dénonciateurs
La CAQ
présente un
projet de loi

Les dénonciateurs doivent être mieux protégés, croit la Coalition avenir Québec (CAQ). Son député Jacques Duchesneau a présenté hier un projet de loi qui élargit cette protection aux non-fonctionnaires et aux proches de ceux qui sonnent l'alarme. « Ce sont des acteurs-clés dans la lutte contre la corruption. [...] Mais le grand frein pour eux, c'est la peur des représailles », souligne-t-il. La loi actuelle offre déjà une protection aux fonctionnaires, mais elle est insuffisante, croit M. Duchesneau. Il propose de protéger aussi les employés municipaux ainsi que ceux du secteur privé, notamment dans le domaine de la construction. Il veut en outre leur offrir l'immunité contre les poursuites civiles, pénales et criminelles, et les protéger contre les attaques physiques et psychologiques, entre autres en leur garantissant l'anonymat. Cette protection s'appliquerait également à leur entourage immédiat. De plus, la CAQ veut augmenter les amendes versées, qui pourraient s'élever à 250 000 \$. Le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, s'est montré peu réceptif. « C'est pas vrai que je vais déposer un projet de loi qui va être la même chose ou à peu près que ce qu'on a déjà », a-t-il lancé, affirmant que la loi sur l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et la loi sur l'intégrité offrent une protection suffisante. — Paul Journet

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-02-21

Sprinto
18 21 28 34 43

5/69
2 3 4 5 7

Astro
Jour : 27 Mois : MAI Année : 23 Signe : LION

Quotidien 9 977 4 8316

Extra 3497319 | **Tripix** 01 11 20 27 31

banco
02 05 10 11 20 25 27 28 33 39
40 48 50 51 52 56 58 61 62 68

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

EXCEPTIONS S'APPLIQUANT À LA MARCHANDISE EN LIQUIDATION POUR FEMME - MODE : The Room, Vince Camuto, Diesel, Not Your Daughter's Jeans, Superdry, Evans, Wallis, Dorothy Perkins et Top Shop. DESSOUS : Diesel. ACCESSOIRES : Coach.

SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers un réinvestissement conditionnel

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois veut que le réinvestissement qu'il a promis aux universités soit conditionnel à l'atteinte de «certains objectifs», sans préciser lesquels pour le moment.

C'est là l'un des 12 «éléments de discussion» que Québec met sur la table en vue du Sommet sur l'enseignement de lundi et mardi. Ils sont détaillés dans le «cahier du participant» rendu public en fin d'après-midi hier, à quatre jours de l'événement – un dévoilement trop tardif au goût de plusieurs acteurs du milieu universitaire. Comme prévu, Québec lance le débat sur «l'évolution future des droits de scolarité, notamment l'indexation et les frais afférents». Mais il ne présente pour le moment aucun scénario chiffré.

Dans le cahier intitulé *S'engager ensemble vers une société du savoir*, il présente essentiellement des «éléments sur lesquels



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Pour répondre aux craintes liées à la délocalisation des universités, le gouvernement Marois suggère la création d'un conseil national. Sur la photo, le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke.

il souhaite ouvrir la discussion». Il n'abat pas toutes ses cartes. Il mettra en jeu ses propositions concrètes au Sommet seulement.

Le gouvernement Marois veut que le Sommet permette de s'entendre sur l'adoption

système universitaire» – une réponse aux craintes liées à la délocalisation des campus. Cet organisme public ne serait que consultatif, comme le demandent les recteurs. Les fédérations étudiantes réclament plutôt qu'un tel conseil mette son nez dans la gestion des universités et soit coercitif.

Québec propose de réviser la formule de financement des universités. Il ouvre le débat sur le «mode de distribution du réinvestissement annoncé, et l'opportunité de le lier à l'atteinte de certains objectifs découlant des consensus et des travaux liés à la démarche du Sommet». Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a déjà indiqué qu'il veut inciter les universités à accueillir des étudiants de première génération.

Rappelons que la première ministre Pauline Marois s'est engagée à ce que les subventions des universités augmentent graduellement pour atteindre près de 3,6 milliards en 2018-2019,

une hausse de 800 millions par rapport à cette année.

Québec veut également «améliorer l'actuelle reddition de comptes des établissements afin qu'elle soit plus efficace, plus cohérente et plus signifiante [...], qu'elle soit sans redondances et qu'elle fasse l'objet de suivis systématiques de la part du Ministère».

Aide financière bonifiée

Une bonification de l'aide financière aux études sera au cœur des débats. Québec évoque «la révision du niveau du seuil de contribution parentale». Il veut discuter de «la possibilité de transformer le crédit d'impôt pour études afin qu'il soit plus accessible aux étudiants et à leurs familles qui ont des revenus trop faibles pour en profiter actuellement, et pour contribuer à réduire l'endettement des étudiants». Clairement, le gouvernement Marois se ménage des options pour faire accepter l'indexation des droits de scolarité.

Impacts des nouvelles mesures d'immigration

Les demandes d'asile ont diminué de 70 %

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — L'impact du projet de loi controversé C-31 sur l'immigration dépasse les attentes du gouvernement. Des statistiques obtenues par *La Presse* indiquent que les demandes d'asile ont diminué de 70 % depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures en décembre.

C'est surtout vrai pour les demandeurs de la Hongrie, un pays que le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, a visé

tout particulièrement lors des débats qui ont entouré l'adoption des changements. Une seule demande a émané de ce pays en janvier et février, alors que la moyenne avant la réforme était de 44 par semaine.

«Nous étions convaincus que nos modifications entraîneraient une diminution du nombre des demandes d'asile non fondées, mais nous n'avons jamais imaginé que les changements seraient aussi fructueux», a indiqué une source gouvernementale.

Présenté par le ministre comme un moyen de sauvegarder l'intégrité du système devant une augmentation des demandes d'asile frauduleuses, le projet de loi-C-31 a notamment dressé une liste de plus de 30 «pays d'origine désignés», pour lesquels le processus de prise de décision a été accéléré.

Cette liste inclut des pays comme la France, l'Allemagne, l'Australie, la Hongrie ou le Mexique. Les demandes qui proviennent de ces deux derniers pays avaient connu une

augmentation au cours des dernières années. Pour la Hongrie, elles étaient passées de 300 en 2008 à 4500 en 2011.

De nombreux groupes, experts et partis politiques ont dénoncé ces règles comme étant discriminatoires, en particulier à l'égard de la communauté rom de l'Europe centrale et de l'Est, victime de discrimination et d'actes de violence et dont le nombre de demandes d'asile au Canada a aussi bondi.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le nombre de

demandes d'asile provenant des pays d'origine désignés reçues entre le 15 décembre 2012 et le 10 février 2013 a baissé de 84 % par rapport à la même période l'année précédente.

D'importantes économies

«Cela signifie que les vrais réfugiés dans le besoin recevront une protection plus rapide, tandis que les faux demandeurs seront expulsés du pays plus rapidement, ce qui fera économiser beaucoup d'argent aux contribuables», s'est réjouie la même source. Celle-ci a affirmé que, si la tendance se maintient, les provinces et territoires pourront économiser 420 millions de dollars de plus que prévu en divers services. Les économies totales pourraient atteindre 2 milliards.

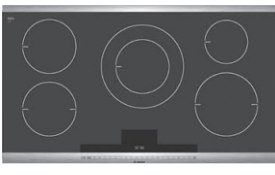
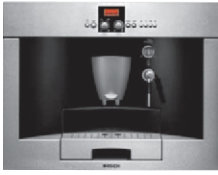
Pour l'amour de la cuisine et une offre exceptionnelle.

**BOSCH**
Des technologies pour la vie



À l'achat d'appareils Bosch admissibles, recevez des remises instantanées pouvant atteindre

2000 \$*



L'offre ne comprend pas nécessairement les éléments montrés.

Pour obtenir plus de détails et la liste complète des détaillants, adressez-vous à un représentant Bosch ou visitez le **www.bosch-home.ca**

Corbeil Électroménagers
30 succursales

JC Perreault
Joliette · Kirkland · Saint-Hubert
St-Roch-de-l'Achigan · Laval

Maison Éthier
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Jean-sur-Richelieu

Germain Larivière
Brossard · Laval
St-Hyacinthe

Offre valide du 31 janvier au 14 mars 2013.
Laissez la nourriture et nos électroménagers vous conquérir : facebook.com/boschcdn

* Le montant total de la remise indiqué s'applique à l'achat d'un ensemble de 5 appareils. Réfrigérateur encastré, table de cuisson à induction, four mural double ou combiné avec four à micro-ondes, système de ventilation et un lave-vaisselle de série 800 Plus (poignée saillante). Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Bosch. Offre en vigueur seulement chez les détaillants autorisés participants. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. La remise ne comprend pas le modèle B26FT70SNS (réfrigérateur autonome à portes françaises). Offre uniquement valable au moment de l'achat. Chez certains détaillants, le prix indiqué tient déjà compte de la remise. BCAN056-24-107667-2



Technologie **verte** à l'intérieur



facebook.com/boschcdn

CE MOIS-CI DANS **COUP DE POUCE**

NOS IDÉES POUR ÊTRE ZEN

COUP de POUCE
LA VIE, EN PLUS FACILE

NOS INVITÉS
MARIE-THÉRÈSE FORTIN
JULIE BÉLANGER
DANIEL VÉZINA

PRIX MINI
3,99 \$
.....

MIEUX-ÊTRE
DÉCOUVREZ
LA «BOUFFE
BONHEUR»

Spaghettis à la pancetta,
aux tomates cerises et
au basilic

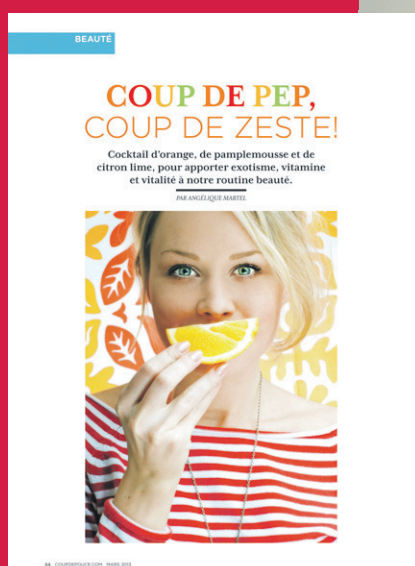
ET SI ON SE
CALMAIT
UN PEU?

- > **COMMENT SURVIVRE**
DANS UNE SOCIÉTÉ
IMPATIENTE
- > **ARRÊTER DE CRIER**
3 MAMANS RELÈVENT
LE DÉFI

BEAUTÉ
7 PRODUITS
ANTIOXYDANTS
EFFICACES

10 CLASSIQUES
OU INÉDITES
FAÇONS
SAVOUREUSES
D'APPRÊTER
NOS PÂTES

MARS 2013 3,99 \$
PP40064924



EN KIOSQUE MAINTENANT

Prolongez le plaisir en vous abonnant au magazine
ou à l'infolettre à **coupdepouce.com**

Arrestation musclée à Trois-Rivières

Quatre policiers suspendus

LE NOUVELLISTE

Un présumé voleur s’est fait tabasser par quatre policiers de Trois-Rivières lors de son arrestation au début du mois de février. Une vidéo divulguée hier devant la cour vient contre-dire le témoignage des quatre agents qui avaient affirmé qu’Alexis Vadeboncoeur, 19 ans, avait résisté à son arrestation et menacé leur vie.

Le 2 février, les policiers ont reçu un appel concernant un vol qualifié survenu dans une pharmacie Jean Coutu. Les policiers ont réussi à rattraper le suspect, Alexis Vadeboncoeur, dans un stationnement à proximité.

Les images tournées par une caméra de surveillance montrent que M. Vadeboncoeur a laissé tomber un pistolet à plomb sur l’asphalte alors que deux policiers se trouvaient à plus d’une dizaine de mètres de lui. Il s’est couché face au sol, les bras écartés et les mains bien visibles.

Deux policiers se sont ensuite approchés du suspect et lui ont asséné plusieurs coups de poing. Deux autres policiers sont arrivés en renfort et lui ont aussi donné des

coups de poing et de pieds. Le suspect s’est fait battre, pendant près de 30 secondes.

La vidéo a été présentée dans le cadre de l’enquête sur détention d’Alexis Vadeboncoeur, hier, au palais de justice de Trois-Rivières.

multiples blessures

Appelé à témoigner, le prévenu a raconté qu’il avait subi des blessures au visage et à la tête, une fêlure d’une dent et que son poignet et sa cheville avaient été tordus. Le pire demeure toutefois les hématomes et les enflures des testicules.

L’avocat de la défense compte utiliser cette vidéo pour démontrer que la preuve de la Couronne comporte des faiblesses.

Alexis Vadeboncoeur est accusé de vol qualifié, de braquage d’une arme à feu, de port de déguisement (cagoule), de possession de stupéfiants aux fins de trafic et d’entrave au travail des policiers.

Les policiers ont quant à eux été suspendus. La Sûreté du Québec enquête.

Voyez la vidéo à lapresse.ca/brutalite

Union Montréal Cinq nouvelles démissions

Après une accalmie de deux mois, l’hémorragie reprend de plus belle chez Union Montréal. Les cinq élus de l’arrondissement d’Anjou, dont le maire Luis Miranda, ont annoncé qu’ils quittaient le parti de l’ex-maire Gérald Tremblay. Il s’agit d’une deuxième défection de M. Miranda, qui avait quitté le parti entre 2003 et 2008 dans la tourmente des défusions. Il a été impossible de joindre M. Miranda ou ses conseillers. Les départs du maire, d’Andrée Hénault, de Gilles Beaudry, de Michèle Di Genova Zammit et de Paul-Yvon Perron, d’abord annoncés par TVA Nouvelles hier, portent à 34 le nombre de démissions du parti, qui a fait élire 66 conseillers sur 103 en 2009. Par ailleurs, le maire de Saint-Léonard Michel Bissonnet, a avoué hier être «en pleine réflexion» quant à son avenir politique. — Karim Benessaïeh

TRAFIC DE DROGUE

Un réseau lié aux Hells démantelé

DANIEL RENAUD

Les enquêteurs de la section des stupéfiants de la région sud de la police de Montréal ont démantelé hier un réseau de trafiquants liés aux Hells Angels actif dans le sud-ouest de la ville.

Selon nos sources, la tête dirigeante de ce réseau est Kenny Bédard, 48 ans, ex-membre des Rockers, un ancien club-école des Hells Angels très actif durant la guerre des motards des années 90 et 2000. Le groupe d’intervention tactique du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) l’a arrêté dans un logement rue Boivin, à LaSalle, où il habite depuis quelques mois avec sa conjointe et deux enfants.

À peu près au même moment, à Carignan, en Montérégie, on a arrêté chez lui le neveu de Bédard, Michael Parent 28 ans. La police a perquisitionné dans sa maison et dans son commerce d’aquariophilie de l’arrondissement de Saint-Hubert, à Longueuil.

Au total, les policiers ont arrêté une douzaine de personnes, dont Patrick Pascone-Ménard, 34 ans. Il a plusieurs antécédents criminels et avait été accusé, avec des membres des Rockers, dont Gregory Woolley, d’avoir comploté l’assassinat du Rock Machine Jean-Marc Caissy en mars 1997. À l’issue d’un procès tenu un an plus tard, un jury les avait acquittés.

Outre les arrestations, neuf perquisitions ont été menées : six dans l’île de Montréal, deux à Longueuil et une à Carignan. La police

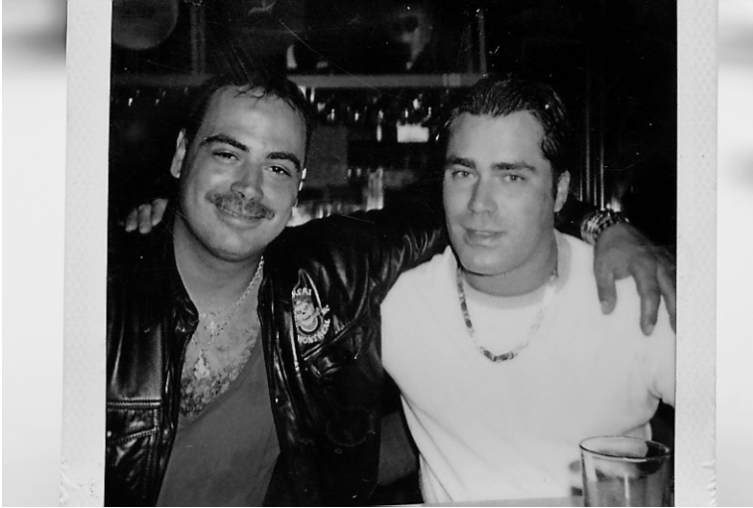


PHOTO FOURNIE PAR LA COUR

Kenny Bédard, à gauche, était un membre actif des Rockers, un club de motards affilié aux Hells Angels.

de Longueuil et la Sûreté du Québec ont prêté main-forte au SPVM. Une certaine quantité de stupéfiants, plusieurs milliers de dollars et une arme, trouvée chez Bédard, ont été saisis par les limiers.

Le réseau écoulait principalement de la cocaïne, de la marijuana, du crack et des pilules à Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Verdun et LaSalle.

L’enquête, qui s’est amorcée à la fin de 2012, a permis de constater que le groupe de Bédard n’hésitait pas à user de violence.

À titre de membre des défunts Rockers, Kenny Bédard a toujours été influent dans le Sud-Ouest, pourtant un fief du clan rival des Hells, les Rock Machine, durant la guerre des motards. Il n’hésitait pas à intimider les petits revendeurs de drogue du clan ennemi sur son territoire.

Il a été impliqué dans un complot pour faire assassiner ses adversaires et a quelquefois été arrêté en possession de puissantes armes à feu chargées. Il a déjà été trouvé en possession de renseignements personnels concernant le Rock Machine Peter Paradis, qui s’est plus tard fait délateur.

Arrêté lors de l’opération Printemps 2001, qui a anéanti les Rock Machine et les Nomads, il a été libéré d’office après avoir purgé les deux tiers de sa peine de 10 ans, en 2009. Parmi les conditions de sa libération, il devait s’abstenir de fréquenter des pairs criminels jusqu’en 2013.

La plupart des suspects arrêtés hier devraient comparaître cet après-midi au palais de justice de Montréal. On ne sait pas si Bédard sera accusé, mais sa libération conditionnelle pourrait être révoquée.

LE MONDE EST PETIT NOUS VOYONS GRAND



MESSAGE DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA AU NOM DE SES 170 000 MEMBRES DU MONDE ENTIER

LES AVANTAGES DE LA RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ CONCORDIA? ILS SONT ÉVIDENTS.

46 000 ÉTUDIANTS BÉNÉFICIENT D'UN ENVIRONNEMENT RICHE EN DÉCOUVERTES.

MISE AU POINT D'UNE SUBSTANCE CHIMIQUE ARRÊTANT LA PROGRESSION DU CANCER ▾ ÉLABORATION DE SOLUTIONS CONTRE L'OBÉSITÉ INFANTILE ▾ PROMOTION DE CHANGEMENTS DE MODE DE VIE POUR BIEN VIEILLIR ▾ CONCEPTION DE BÂTIMENTS GÉNÉRANT AUTANT D'ÉNERGIE QU'ILS EN CONSOMMENT ▾ UTILISATION D'ENZYMES FONGIQUES POUR STIMULER L'INNOVATION INDUSTRIELLE ▾ MESURE DE L'IMPACT DE LA CULTURE NUMÉRIQUE SUR LA SOCIÉTÉ ▾ CRÉATION DE TEXTILES INTELLIGENTS ▾ ÉVALUATION DE L'INFLUENCE DES AMIS CHEZ LES JEUNES ▾ ANALYSE DES LIENS ENTRE SANTÉ MENTALE ET MILIEU DE TRAVAIL ▾ ÉTABLISSEMENT DE NOUVELLES PRATIQUES D'AGRICULTURE DURABLE ▾ CONSTRUCTION DE PETITES ÉOLIENNES URBAINES ▾ INTÉGRATION DE LA NOTION DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES...



ENSEMBLE, REPENSONS LE MONDE

POLITIQUE



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Québec veut forcer les sociétés minières à dévoiler leurs chiffres

PAUL JOURNET

La pression augmente sur les sociétés minières, à l'aube du Forum sur les redevances. La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a écrit aux sociétés minières pour leur demander de rendre publiques les données sur le tonnage de minerai extrait du sol québécois et les redevances versées à l'État.

Ces données existent au ministère du Revenu, mais elles demeurent confidentielles. Les sociétés minières doivent consentir à les dévoiler, ce qu'elles font très rarement. Le gouvernement péquiste croit qu'elles ne paient pas assez en redevances et veut adopter un nouveau régime fondé sur la valeur brute, et non le profit.

M^{me} Ouellet prévient que les minières pourraient devoir s'habituer à dévoiler ces informations. « On va l'exiger dans notre projet de loi sur les mines », lequel sera déposé dans les prochaines semaines, annonce-t-elle.

Mais cela ne rassure pas Amir Khadir. Le ministère des Ressources naturelles (MRN) ne peut pas se fier à «la parole des multinationales minières», croit le député de Québec solidaire. Il craint que les entreprises ne manipulent les chiffres de tonnage pour déplacer leurs profits dans les paradis fiscaux. «La plus grande mine de fer du monde sur site unique est au Québec. [...] ArcelorMittal [qui l'exploite] a une division de *transfer pricing* dans le paradis fiscal où elle est établie, au Luxembourg. Et la mine se fie sur ce genre de compagnie pour lui

dire combien de tonnes sortent de notre sous-sol », s'inquiète-t-il.

Une stratégie répandue

Le député solidaire rappelle qu'un récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices*, a prévenu que plusieurs multinationales utilisaient cette stratégie.

« La ministre Ouellet se fait rassurante. « [Le tonnage] est vérifié par les vérificateurs de chacune des entreprises, et le Ministère et ses employés font également leur travail », a-t-elle assuré.

M. Khadir a répondu en citant le récent rapport du commissaire au développement durable, qui déplore le manque de ressources au MRN pour faire un tel suivi.

Ce débat n'est pas propre au Québec. L'automne dernier, l'Association minière du Canada et l'Association des prospecteurs et entrepreneurs miniers ont formé un groupe de travail avec des organisations non gouvernementales pour proposer de rendre publiques davantage d'informations. Leurs propositions doivent être dévoilées avant l'été. On ignore toutefois si on inciterait, par exemple, les sociétés minières à dévoiler les sommes de redevances de façon isolée, ou à les intégrer dans la somme totale payée en impôt.

Aux États-Unis, la loi Dodd-Frank, qui réforme Wall Street, a forcé l'an dernier toutes les sociétés publiques à dévoiler leurs paiements aux gouvernements, ce qui inclut des minières canadiennes.

Actes criminels Les victimes seront davantage indemnisées

Les victimes d'actes criminels seront bientôt mieux indemnisées. Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, a déposé hier un projet de loi, qui devrait être adopté rapidement avec l'appui de l'opposition. Au total, les nouvelles mesures devraient coûter environ deux millions de plus par année. L'indemnité versée aux parents dont l'enfant est mort à cause d'un crime passera de

2000 \$ à 12 000 \$. Le remboursement des frais funéraires passera de 3000 \$ à 5000 \$. On paiera aussi jusqu'à 3200 \$ pour le nettoyage d'une scène de crime si la victime est morte dans une résidence. Enfin, pour les victimes de violence conjugale ou de viol, on paiera jusqu'à deux mois de loyer ou 2000 \$ pour la résiliation de leur bail.

— Paul Journet



Les meilleures aubaines en ville



**2 nuits dans un condo
d'une chambre à
Cap Tremblant - jusqu'à
4 personnes**

Économisez
47%
prix 199\$ valeur 378\$



28\$ pour un délicieux buffet à volonté pour 2 personnes chez Sushi Palace

Économisez
51%
prix 28\$ valeur 57\$



**50% de rabais sur les
sandwichs, soupes, salades,
boissons et plus chez
Dagwoods**

Économisez
50%
prix valeur
6\$ 12\$

tuango.ca




EMBARGO COMMERCIAL IRAN - ÉTATS-UNIS

LIQUIDATION DE TAPIS


RugCaravan.com

En raison de l'embargo commercial, un important lot de tapis faits à la main qui auraient normalement dû être destinés à des collectionneurs de New York et de Los Angeles, a été confié à Rug Caravan pour une VENTE AUX ENCHÈRES.

Qum Pure Silk, Nain, Tabriz, Kashan, Mashad, Jaipur, Bidjar, Sarough, Chubi, Zigler, Moderne et Tribal






JUSQU'À 80% DE RABAIS

TAILLES DE 2" X 3" À 12" X 16" ET TAPIS DE CORRIDOR JUSQU'À 22" DE LONG

SAMEDI

23 FÉVRIER

13H - 18H

DIMANCHE

24 FÉVRIER

10H - 17H



HOTEL RUBY FOO'S

7655 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL

STATIONNEMENT GRATUIT

DÉBIT - VISA - M. C. - AMEX - CHÈQUE - ARGENT COMPTANT

ENVIRONNEMENT

Séance d'information sur le projet Enbridge

Des citoyens déçus et inquiets

ÉMILIE BILODEAU

La séance d'information sur les audiences publiques pour le projet Enbridge, organisée à Montréal, hier soir, a déçu plusieurs citoyens. Au lieu d'une présentation, les citoyens ont dû aller d'un stand à l'autre pour trouver des réponses à leurs questions. Certains sont repartis bredouilles avec l'impression de ne pas avoir obtenu tous les éclaircissements qu'ils désiraient.

« Je suis très déçu », a dit Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines, municipalité traversée par l'oléoduc d'Enbridge. La société souhaite inverser le flot de son pipeline pour acheminer du pétrole de l'Ouest vers des raffineries du Québec. « Je pensais qu'on nous donnerait de l'information. Il faut plutôt courir après. »

Hier soir, il a tout de même appris qu'avec les réformes à la loi C-38, seules les personnes qui ont un « intérêt direct » dans le projet d'Enbridge pourront participer aux consultations publiques l'été prochain. Maire d'une municipalité de près de 15 000 habitants, M. Charbonneau espère qu'il pourra intervenir pendant les audiences. « Lorsqu'on regarde les mesures d'urgence, le premier qui est responsable et qui va se faire pendre haut et court, c'est le maire. On a des réponses à donner à nos citoyens. »

Katherine Massa, résidente à l'origine d'un regroupement de citoyens dans la région de Rigaud, ignorait aussi qu'il fallait avoir un « intérêt direct » pour se présenter aux audiences. Elle n'a pas réussi à obtenir la garantie, hier, qu'elle pourrait déposer un mémoire. « On a tous des puits artésiens. J'habite personnellement à 4,5 km du pipeline et, s'il y a un déversement, les bassins versants donnent chez nous... C'est troublant. Je pensais que j'aurais accès à ces audiences », a-t-elle dit.

« Je pensais qu'on nous donnerait de l'information. Il faut plutôt courir après. » — Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines

Johanne Garneau, résidente de Montréal, estime que les citoyens vont avoir de la difficulté à exprimer leur point de vue, surtout que les audiences se dérouleront en été, lorsque plusieurs seront en vacances. « Ça ne s'appelle plus des audiences publiques. C'est trop restreint. En plus, il faut être un docteur en génie pour pouvoir s'y présenter. Ça ne représente pas la population. »

Sables bitumineux Discussions sur l'impact écologique écartées

L'impact environnemental de l'industrie des sables bitumineux ne sera pas abordé dans le cadre des audiences publiques sur l'inversion du flux de l'oléoduc d'Enbridge vers Montréal, une situation que dénoncent les groupes écologistes. S'il obtient le feu vert des autorités fédérales, le pipeline transportera surtout du brut léger vers le Québec. Il pourra aussi acheminer du bitume dilué, dérivé des sables bitumineux. Les écologistes se mobilisent pour bloquer le projet, en arguant qu'il contribuera à l'expansion de l'industrie des sables bitumineux, déjà à l'origine de 7 % des émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES). Or, l'impact de cette industrie sera complètement évacué des audiences publiques,

dénoncent-ils. L'organisme fédéral qui dirige cette consultation, l'Office national de l'énergie, le précise sans détour dans les documents qu'il a rendus publics cette semaine. Le porte-parole de Greenpeace, Patrick Bonin, s'explique mal cette omission. « En amont, toute la production des sables bitumineux, on fait comme si elle n'existait pas alors qu'on sait que c'est la principale problématique environnementale au Canada », dénonce M. Bonin. La porte-parole de l'Office national de l'énergie, Whitney Punchak, indique que l'organisme a le mandat d'étudier les impacts environnementaux de l'oléoduc lui-même, mais pas les impacts liés à la production pétrolière. — Martin Croteau

Nouveau produit Sonos

De l'or en barre

Le complément parfait à votre télé, la PLAYBAR de Sonos est d'une polyvalence inouïe. Munie de 9 haut-parleurs haute fidélité produisant une qualité sonore remarquable, elle peut aussi diffuser la musique de votre bibliothèque iTunes ou de services de musique en ligne sans fil.



En magasin à partir du 5 mars. Pré-vente dès maintenant. 749 \$



FILLION ELECTRONIQUE Vous êtes bien entouré

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1 LAVAL : 2523, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7 www.fillion.ca

T : 514-254-6041 T : 450-688-0333

PROMOTION

Fortifie les tendons et les os...

Vous venez de choisir un produit lyophilisé de très haute qualité : le bois de velours pur Méga-Flex.

C'est par la lyophilisation que Méga-Flex se démarque et se distingue de la concurrence, car il fait prendre conscience que la lyophilisation, procédé moderne qui signifie la déshydratation par sublimation à basse température et sous vide, conserve les substances essentielles du bois de velours, fondamentales pour le système de vie des tendons et des os.

Le bois de velours contient de la glucosamine, de la chondroïtine, du collagène, des minéraux, des acides gras essentiels et des hormones de croissance.

Le bois de velours Méga-Flex, dont la popularité grandit sans cesse chez nous, soulage les symptômes reliés aux étourdissements, l'acouphène, les douleurs lombaires accompagnées de sensation de froid, permet de reconstituer l'essence vitale et le sang, FORTIFIE LES TENDONS ET LES OS*, bref, il agit sur la santé en général. Vous aurez toujours cette certitude avec le bois de velours Méga-Flex.

Ça ne se passe pas ? Vous avez un atout en main.

Méga-Flex : marque déposée de Laboratoire Méga-Flex inc.

* Ces allégations font partie intégrante de la licence. Produit de santé naturel homologué NPN 80036216



ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME GRATUITEMENT

En vigueur du samedi 23 au jeudi 28 février 2013*

*Jusqu'à épuisement de l'inventaire



www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709
Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266
Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges,
Trois-Rivières
Commandes postales :
819 378-7777
Ligne sans frais : 1 877 511-3368
Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455
Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645
Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630
Sherbrooke
819 823-3322
Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548
Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades,
St-Bruno
450 653-6009

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032
Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368
Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy,
Lévis
418 833-5933
Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade,
Beauport
418-667-0070
SANTÉ EN DIRECT
Ligne ouverte avec
Johanne Verdon
Sur les ondes de CJLV 1570 AM et
CJMS 1040 samedi et dimanche de
8h à 11h et sur CJMS 1040 jeudi de
11h à 12h.
450-680-1570 1-866-895-3142
Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et Dimanche : 8h30 à 17h

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Syrie
Attentat sanglant à Damas

Près de 60 personnes, en majorité des civils, ont été tuées à Damas dans un attentat suicide à la voiture piégée, soit l'attaque la plus sanglante dans la capitale syrienne, dénoncée aussi bien par le régime que par l'opposition. Le conflit a fait plus de 70 000 morts et poussé à l'exode des centaines de milliers de Syriens. — AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Tunisie
Arrestations pour le meurtre d'un opposant

Les autorités tunisiennes ont annoncé des arrestations pour l'assassinat de l'opposant anti-islamiste Chokri Belaïd, plus de deux semaines après le meurtre qui a plongé le pays dans la tourmente. Le ministre de l'Intérieur, Ali Larayedh, n'a toutefois précisé ni l'identité ni le nombre des personnes arrêtées. — AFP



PHOTO REUTERS

États-Unis
Fusillade à Las Vegas

Une fusillade a fait trois morts et au moins cinq blessés à Las Vegas, au Nevada. Les premiers coups de feu ont été tirés au petit matin sur une Maserati (qui a par la suite percuté plusieurs véhicules) par un homme à bord d'une Range Rover, dans la célèbre zone des casinos du centre de la ville, « le Strip ». — AFP



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Venezuela
Craines pour la santé de Chavez

Hugo Chavez, revenu lundi dans son pays après deux mois d'hospitalisation à Cuba pour un cancer, souffre d'une insuffisance respiratoire dont l'évolution « n'est pas favorable », a annoncé le gouvernement à Caracas lors d'une retransmission radiotélévisée solennelle dont la teneur contraste avec les précédents bulletins. « Le président est toujours cramponné au Christ avec la plus grande volonté de vivre », a ajouté le ministre Ernesto Villegas. — AFP

Duvalier sommé de comparaître

« Victoire » pour les victimes de l'ex-dictateur haïtien, selon Amnistie internationale

CLARENS RENOIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

PORT-AU-PRINCE — La justice haïtienne a ordonné pour la première fois hier à l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier, visé par plusieurs plaintes d'ex-opposants, de comparaître pour être entendu. Il s'agit d'une « victoire » pour les victimes du dirigeant surnommé Bébé Doc, selon Amnistie internationale.

« Il y a lieu pour la Cour de déclarer que la comparution de Jean-Claude Duvalier s'avère impérative », a déclaré le juge Jean-Joseph Lebrun en présence des avocats des parties, de victimes de l'ex-dictateur et d'observateurs de la communauté internationale.

« Il convient donc d'ordonner qu'il soit amené pour être entendu par la Cour », a-t-il ajouté, avant de fixer une nouvelle audience à jeudi prochain.

M^e Frizto Canton, un des avocats de Bébé Doc Duvalier, a assuré à l'AFP que l'ex-dictateur serait alors présent. « Oui, nous allons l'amener, nous respectons la décision du tribunal. »

« C'est une victoire pour les groupes de victimes », a réagi sur Twitter Béatrice Vaugrante, représentante d'Amnistie internationale, présente à l'audience.



PHOTO DIEU NALIO CHERY, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Un juge a ordonné à l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier de se présenter en cour jeudi prochain.

Bébé Doc, fils de l'ancien dictateur François Duvalier, dit Papa Doc, avait pris le pouvoir en 1971 à 19 ans, perpétuant une longue dictature dans ce pays qui est l'un des plus pauvres du continent américain.

Chassé du pouvoir en 1986 par une révolte populaire, Jean-Claude Duvalier avait

fait un retour spectaculaire en Haïti en janvier 2011, après 25 ans d'exil en France.

« Pas d'impunité »

En janvier 2012, un juge d'instruction avait ordonné son renvoi devant un tribunal correctionnel pour détournements de fonds. Mais il n'avait en revanche pas retenu des

poursuites pour crimes contre l'humanité, car il estimait que les faits étaient prescrits.

La haute-commissaire de l'ONU chargée des droits de l'homme, Navi Pillay, a rappelé hier aux autorités haïtiennes que « l'État a pour obligation de garantir qu'il n'y ait pas d'impunité pour les violations graves des

L'ONU DIT NON
AUX VICTIMES
DU CHOLÉRA

L'ONU a rejeté hier la demande d'indemnisation des victimes de l'épidémie de choléra qui sévit en Haïti depuis plus de deux ans, et attribuée par certains experts à des Casques bleus népalais déployés dans le pays. L'organisation a fait valoir les « privilèges et immunités » dont elle bénéficie. L'épidémie de choléra s'est déclarée en octobre 2010. Elle a fait plus de 7700 morts et infecté plus de 620 000 personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le groupe d'avocats qui représente les victimes réclame 100 000 \$ pour chaque mort et 50 000 \$ pour chaque personne infectée. — Agence France-Presse

droits de l'homme commises dans le passé ».

« Il n'y a pas de prescription pour les violations graves des droits de l'homme pouvant être assimilées à des crimes internationaux, comme la torture, les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées et les viols », a-t-elle ajouté dans un communiqué.

LA SUPERGRILLE
DU MOIS

MARIE-CLAUDE LORTIE
Critique gastronomique à La Presse

RESTOS
MONTRÉAL
2013

LES PETITES ET GRANDES TABLES
DE LA MÉTROPOLE ET DES ENVIRONS

6^e ÉDITION

EN FÉVRIER

Cinquante
personnes
gagneront le livre
« RESTOS
MONTRÉAL 2013 »
et un sac
réutilisable

À NE PAS MANQUER
SAMEDI

Un an après Pussy Riot Deux femmes interpellées

Deux femmes ont été interpellées hier dans la cathédrale de Moscou alors qu'elles voulaient marquer l'anniversaire de la « prière punk » contre le président Vladimir Poutine chantée par le groupe contestataire Pussy Riot, dont les membres sont aujourd'hui emprisonnées.

Irina Karatsouba et Elena Volkova, deux enseignantes, ont été interpellées dans la matinée dans la cathédrale. Elles avaient revêtu des cagoules comme celles de Pussy Riot et s'apprétaient à déposer des fleurs

devant l'iconostase. Elles ont pu quitter dans l'après-midi le commissariat où elles avaient été emmenées, a indiqué sur Twitter l'avocate Violetta Volkova.

M^{me} Karatsouba a raconté vouloir célébrer « l'anniversaire d'un événement qui a changé [le] pays », selon le site d'informations en ligne gazeta.ru.

Le 21 février 2012, cinq jeunes femmes étaient entrées dans la cathédrale du Christ Sauveur à Moscou, avaient enfilé des cagoules colorées et interprété une chanson punk dénonçant

une collusion entre l'Église orthodoxe et le pouvoir politique. Elles avaient prié la Sainte Vierge de « chasser Poutine ».

La scène, qui n'avait duré que 40 secondes, avait été filmée et aussitôt placée sur l'internet, ce qui a fait la notoriété du groupe, presque inconnu jusqu'alors.

Devant des fidèles orthodoxes sous le choc, les jeunes femmes étaient parvenues à s'enfuir ce matin-là, mais trois d'entre elles avaient été arrêtées quelques jours plus tard. — Agence France-Presse

SPECIALISÉE DANS LES
TAILLES DE 14 À 24 ANS

Le printemps
est arrivé chez
OPPENS

Nouveaux arrivages 2013
chaque jour:
Kokomarina
Eileen Fisher Women
Lauren Vidal
Sympli...
et plus...

Arrêtez, magasinez
et amusez-vous!

Maintenant ouvert 7 jours par semaine

lundi-mercredi: 10h-18h
jeudi-vendredi: 10h-19h
samedi: 10h-17h
dimanche: 12h-17h

4828, boul. St-Laurent
(angle Villeneuve)
514-844-9159
www.oppens.ca

50%,
60%,
70%
SUR FIN DE
COLLECTION
HIVER

Inde Attentats meurtriers

Au moins 20 personnes ont été tuées et plus de 50 autres blessées hier en Inde, lorsque plusieurs bombes ont explosé presque simultanément dans un quartier périphérique d'Hyderabad, au sud du pays, une « attaque terroriste », selon la police.

Ces attentats surviennent peu après l'exécution, le 7 février, d'un musulman séparatiste du Cachemire, condamné à mort pour sa participation à l'attaque islamiste sanglante contre le parlement de New Delhi, en décembre 2001. L'Inde était depuis en alerte. Au moins deux bombes ont explosé.

Elles ont ciblé un quartier commercial à majorité hindoue de la banlieue de cette ville où vit une importante minorité musulmane et qui abrite des industries spécialisées dans les hautes technologies de l'information. Les experts cherchaient à désamorcer trois autres engins.

Le premier ministre Manmohan Singh a qualifié les explosions d'« acte lâche » et a appelé à punir les auteurs de ces attaques. Le dernier attentat en Inde avait fait 13 morts en septembre 2011, lors de l'explosion d'une bombe devant un tribunal à New Delhi. — Agence France-Presse

AFFAIRE PISTORIUS

L'enquêteur accusé de sept tentatives de meurtre

La décision concernant la libération sous caution d'Oscar Pistorius doit tomber aujourd'hui. Au cours de l'audience, hier, la réputation de la police sud-africaine a été mise à mal.

PATRICIA HUON
COLLABORATION SPÉCIALE
PRETORIA

L'éventuel procès d'Oscar Pistorius deviendra-t-il aussi celui de la police sud-africaine? C'est ce que l'on pourrait penser après que Hilton Botha, inspecteur principal chargé de l'enquête sur la mort de Reeva Steenkamp, a été dessaisi de cette affaire. La police a été forcée d'admettre que ce détective de plus de 20 ans d'expérience est lui-même accusé de sept tentatives de meurtre pour avoir tiré, en 2009, sur un minibus transportant des passagers, alors qu'il était ivre.

L'affaire a d'abord été classée, avant d'être rouverte récemment. Une révélation qui effrite sa crédibilité et porte un coup dur à l'accusation. Mercredi et hier, Barry Roux, un des meilleurs avocats du pays, qui défend Oscar Pistorius, a mis à jour les failles de l'enquête et démonté, pièce par pièce, le témoignage de l'inspecteur.

Celui-ci a reconnu, après s'être d'abord opposé à la mise en liberté sous caution de l'athlète, l'absence de preuves pour affirmer avec certitude qu'il s'agissait bien d'un meurtre, et la faiblesse de certains témoignages-clés, dont celui d'une voisine qui affirme avoir entendu des cris avant que les coups de feu soient tirés. Cette personne réside à plus de 300 mètres de la maison d'Oscar Pistorius.

Hilton Botha a, par ailleurs, reconnu que ses hommes et lui avaient omis d'enfiler des chaussures de protection lorsqu'ils se sont rendus sur la scène de crime, ce qui a pu la contaminer. Les preuves récoltées par la police pourraient dès lors être considérées comme nulles, ce qui entraînerait certainement l'acquittement d'Oscar Pistorius.

Audience tendue

La défense a réussi à semer le doute, alors qu'elle continue de soutenir la thèse de l'accident: l'athlète paralympique dit avoir confondu sa petite amie avec un cambrioleur, entré par effraction dans sa luxueuse villa.

L'audience du tribunal de Pretoria, qui ne fait qu'examiner la demande de liberté sous caution d'Oscar Pistorius, a pris des allures de procès. Les arguments s'affrontent, alors que la cour siège ce matin pour le cinquième jour consécutif.

Hier, dans la petite salle d'audience bondée de journalistes, le champion paralympique a gardé les yeux baissés pendant la plus grande partie des plaidoiries. Il a éclaté quelques fois en sanglots, mais l'athlète et ses proches paraissent néanmoins plus confiants que lors du premier jour de l'audience.

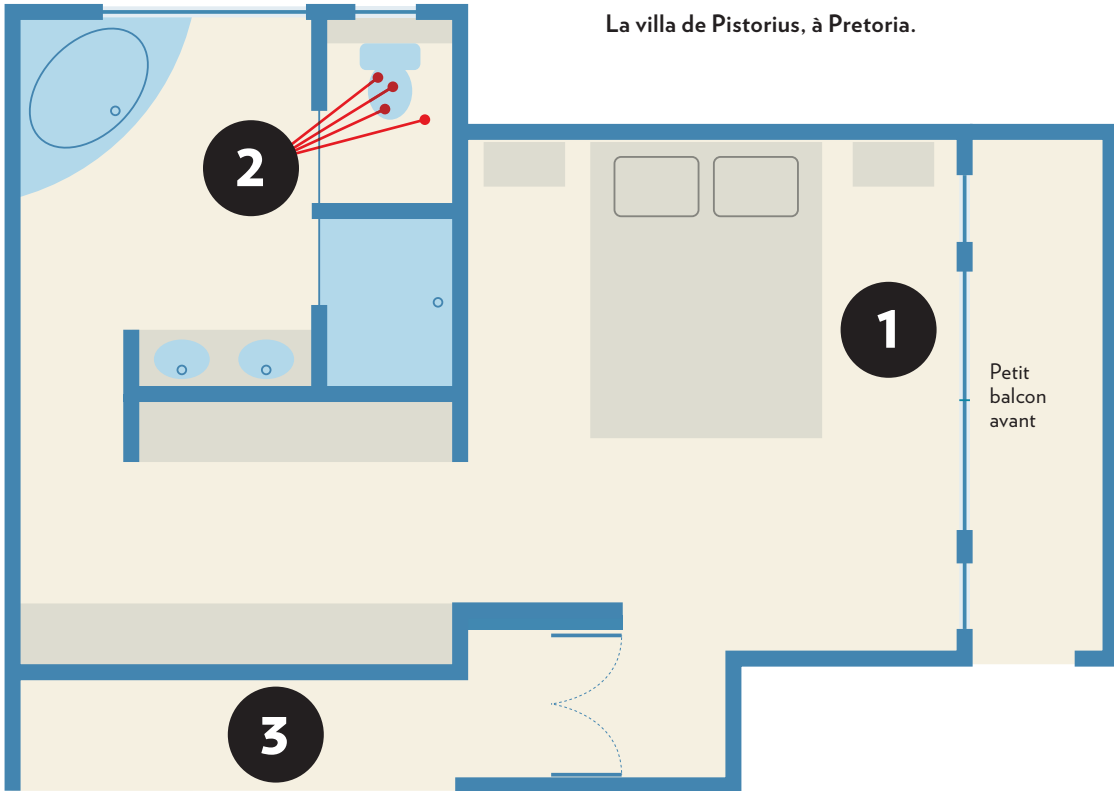
Pistorius est, pour l'instant, inculpé de meurtre avec préméditation, accusation la plus grave sous la loi sud-africaine. C'est aujourd'hui que le tribunal devrait statuer sur sa demande de remise en liberté.

Le drame, minute par minute

Que s'est-il réellement passé dans la nuit du 13 février, lorsque l'athlète olympique sud-africain Oscar Pistorius a tué sa copine, la mannequin Reeva Steenkamp? La Presse vous propose de comparer deux versions: celle du procureur, qui accuse l'homme de meurtre, et celle de l'accusé, qui explique les détails de ce qui serait un malentendu aux conséquences mortelles.



La villa de Pistorius, à Pretoria.



SCÈNE 1
Version d'Oscar Pistorius: Il est 2 h du matin. La chambre du couple Pistorius-Steenkamp est plongée dans le noir. L'athlète se lève et se déplace sans ses prothèses sur le balcon, pour y prendre un ventilateur. En refermant la porte-fenêtre, il entend un bruit venant de la salle de bains. Il croit qu'un individu est entré par effraction et s'y cache. Pistorius prend un pistolet caché près de son lit et se traîne sur ses moignons vers la salle de bains.
Version du procureur: Dans la soirée du 13 février, Oscar Pistorius et sa copine Reeva Steenkamp ont une importante dispute. Pendant la nuit, lorsque la mannequin est à la toilette, l'athlète prend son pistolet, caché près de son lit, met ses prothèses et marche vers la salle de bains.

SCÈNE 2
VO: Au moment où il arrive à la porte de la salle de bains, Oscar Pistorius, terrifié, crie à la personne enfermée dans la pièce de quitter sa maison. Il tire quatre coups de pistolet, après avoir remarqué que la fenêtre donnant sur la salle de bains était ouverte, puis crie à Reeva, qu'il croit toujours au lit, d'appeler la police. Il n'obtient aucune réponse.
VP: Arrivé à la salle de bains, Oscar Pistorius tire quatre coups avec son pistolet en direction de la toilette, où sa copine Reeva se cache.

SCÈNE 3
VO: Lorsqu'il remarque que Reeva ne lui répond pas, Pistorius se traîne vers le lit. Il remarque qu'elle n'y est pas couchée et comprend que c'était peut-être elle qui était cachée dans la salle de bains. Il met ses prothèses, prend un bâton de cricket qui traînait dans la chambre et retourne dans la salle de bains. Il fracasse la porte de la toilette et y trouve Reeva, touchée par trois des quatre balles qu'il a tirées. Pendant qu'il l'emmène au premier étage pour appeler les services d'urgence, elle meurt dans ses bras. Il couvre son corps de couvertures, en attendant l'arrivée des policiers.
VP: Pistorius fracasse la porte de la toilette, puis emmène le corps de Reeva au premier étage. Il la couvre de couvertures en attendant l'arrivée des services d'urgence.
— Hugo Pilon-Larose



OSCAR PISTORIUS
saura aujourd'hui si le tribunal accepte de le remettre en liberté sous caution.

L'INSPECTEUR
HILTON BOTHA
est accusé d'avoir tiré sur un autobus alors qu'il était en état d'ébriété.

PAS DE CONGÉ POUR LA MUSIQUE

30 ACTIVITÉS EXCLUSIVES POUR LA RELÂCHE

DU 2 AU 10 MARS

EXPO MUSIK ET 30 ACTIVITÉS SPÉCIALES, DONT LES SUIVANTES :

• ÉCOLE DU ROCK'N ROLL • JAM SESSION AVEC DES TAM-TAMS

• ESSAIS D'APPLICATIONS MUSICALES SUR IPAD • TIRAGE DE 5 GUITARES ÉLECTRIQUES

TELUS

Hydro Québec

Canada

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le passé à l'écran



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Le cinéma peut-il enseigner l'Histoire? Lorsqu'il le fait, obtient-il suffisamment d'audience? Et présente-t-il alors correctement le passé sur le plan du respect des faits et de la neutralité idéologique?

Ces questions intéressent au moment où plusieurs récits historiques sont en lice pour les Oscars. Parmi eux: *Lincoln*, de Steven Spielberg, portant sur une tranche de vie du président américain; *Zero Dark Thirty*, de Kathryn Bigelow, sur la traque et la mort d'Oussama ben Laden.

À eux seuls, ces deux titres illustrent parfaitement les difficultés qui se présentent en ce domaine, y compris au Québec. Leur coût de production parfois astronomique. Leur situation dans le temps: plus les faits relatés sont récents, moins on en sait sur eux et plus la subjectivité menace.

Au Québec, on peut plaider que la représentation de l'Histoire a été particulièrement réussie dans le cas, entre autres, de deux productions: la série télé *Duplessis*, de Denys Arcand, et le film *Les Ordres*, de Michel Brault. (Il serait déprimant de rappeler nos nombreux échecs...) Toutes deux ont accédé à l'existence malgré un budget modeste. Toutes deux ont eu un impact que l'enseignement formel de l'Histoire n'a pas.

À titre anecdotique, remarquons que c'est pareil pour l'histoire de la culture. Et ce, du film *La Forteresse* (1947), de Fyodor Otsep, une fiction qui a immortalisé le *Concerto de Québec* du compositeur André Mathieu avant qu'Alain Lefèvre ne le fasse

plus amplement; jusqu'à *Dédé à travers les brumes* (2009), de Jean-Philippe Duval, sur le chanteur des Colocs mort neuf ans plus tôt.

Bref, oui, le cinéma ou la télévision peuvent enseigner l'Histoire.

Correctement?

Avant de mettre l'image au banc des accusés, il faudrait s'interroger sur l'école dont c'est vraiment la responsabilité. Enseigne-t-elle suffisamment l'Histoire? Objectivement? Difficile d'en juger parce que cela varie beaucoup d'une école à l'autre, d'un professeur à l'autre... alors que l'œuvre cinématographique, elle, se présente à tous telle qu'elle est.

Une critique souvent formulée à l'endroit de la mise en images de l'Histoire est qu'elle vise d'abord le divertissement.

Oui, le cinéma ou la série télévisée peuvent enseigner l'Histoire.

C'est parfois exact. Ainsi, la *Michael-Moorisation* du documentaire sur l'histoire récente a engendré un militantisme-spectacle qui a proliféré aux dépens de la vérité. En outre, il est parfois difficile de faire la part de la réalité et de l'ajout dramatique autant dans des superproductions comme *Thirteen Days*, de Roger Donaldson, sur la crise des missiles de Cuba, que dans des œuvres plus modestes comme *Polytechnique*, de Denis Villeneuve, sur le massacre que l'on sait.

Cela condamne-t-il l'entreprise? Non. L'Histoire est aussi mal connue de bien des gens que la physique des particules, y compris au Québec. En apprendre un peu sur elle, même par cette sorte de cours accéléré qu'offre l'image, vaut mieux que de n'en rien savoir du tout.

La France va mal



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

« En France, les ouvriers prennent une heure pour déjeuner et faire des pauses, ils travaillent trois heures, et les trois autres heures de la journée, ils s'assoient ou se promènent et discutent. » Cette caricature du travailleur français vient du patron de Titan International, un fabricant de pneus américain. On la trouve dans la réponse adressée par Maurice Taylor au ministre français du Redressement productif (!), Arnaud Montebourg (notre photo), qui l'invitait à acheter l'usine Goodyear à Amiens, menacée de fermeture.

M. Taylor, qui s'est rendu sur place pour examiner la situation, a conclu que le syndicat local était « fou » et qu'il n'était pas question que Titan reprenne l'usine. « Bientôt, en France, il n'y aura plus d'emplois et tout le monde passera la journée assis dans les cafés à boire du vin rouge », prédit l'Américain.

La lettre a provoqué l'indignation en France. Le ministre Montebourg a répliqué en rappelant le rôle du marquis de La Fayette lors de la Guerre d'indépendance...

Le diagnostic de M. Taylor est évidemment bourré de préjugés. Toutefois, a souligné la représentante du patronat français, Laurence Parisot, le PDG de Titan « met en avant des dysfonctionnements qu'il faut que nous corrigions. »

L'économie du pays connaît une période sombre. Les usines

ferment les unes après les autres. M. Montebourg a beau semoncer les patrons des multinationales, ils agissent ainsi parce que produire dans l'Hexagone coûte plus cher et est beaucoup plus compliqué qu'ailleurs, notamment en raison de la rigidité des lois du travail. Comme M. Taylor le concède, « les ouvriers français travaillent bien. » Cependant, ils travaillent beaucoup moins d'heures que ceux de la plupart des pays de l'Union européenne (4,3 heures de moins par semaine que les Allemands).

Résultat, « l'industrie française atteint aujourd'hui un seuil critique, au-delà duquel elle est menacée de déstructuration », concluait l'an dernier un comité d'experts formé par le gouvernement socialiste. Le gouvernement a réagi au rapport Gallois en annonçant une série de mesures qui, pour la plupart, reposent sur l'action de l'État.

Or, c'est un des gros problèmes de la France, le gouvernement y occupe une place démesurée. Malgré les hausses d'impôts et de taxes décréetées depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Ayrault ratera cette année la cible de déficit public fixée par la Commission européenne (3 % du PIB). La Cour des comptes (l'équivalent de notre Vérificateur général) a averti le gouvernement: il lui faut absolument diminuer ses dépenses.

En somme, la France doit prendre un virage difficile. L'OCDE précise: il ne s'agit pas de démanteler le modèle social français, mais d'agir pour être en mesure de le préserver. Les socialistes veulent-ils, peuvent-ils lancer un tel chantier? Ce n'est pas certain. La société française y est-elle prête? Pas encore.



DROITS RÉSERVÉS / apcote@lesoleil.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE DÉBAT DU JOUR

Quoi espérer du Sommet sur l'enseignement supérieur?

Lisez le point de vue, notamment, de Joëlle Dupont, Stéphane Lévesque, Gaëtan Lafrance... et surtout, faites valoir le vôtre.

LA QUESTION DU JOUR

Approuvez-vous la création du Bureau de la liberté de religion par le gouvernement Harper?

Oui, 12 %

Non, 78 %

Je ne sais pas, 10 %

Résultats à 19h, hier – 10 586 répondants

> ARMES À FEU: UN REGISTRE QUÉBÉCOIS À TOUT PRIX?
Par Ariane Krol, à lire sur le Blogue de l'édito

OPINION

La fin de l'immobilisme

Même insuffisant, le projet de loi 14 contribue à la promotion du français au Québec



PIERRE PAQUETTE
Professeur d'économie au Collège de Maisonneuve, l'auteur a été député du Bloc québécois.

Il collabore régulièrement aux pages Débats.

La première ministre Pauline Marois devait être contente dans son for intérieur de voir cette manifestation d'anglophones contre le projet de loi 14. En effet, une centaine de manifestants sont venus exprimer leur inquiétude concernant les nouvelles règles contenues dans ce projet de loi pour favoriser l'usage du français. Comme quoi la loi 14 aura de la substance!

C'est que certains, comme Pierre Curzi, considèrent la loi 14 comme des « mesures homéopathiques inefficaces ». Non seulement va-t-elle beaucoup moins loin que ce qu'avait promis le Parti québécois en campagne électorale, mais de l'avis d'observateurs, elle manque de mordant. Ce qui fait que les mesures adoptées risquent de n'avoir aucun effet pour renforcer la place du français au Québec.

Cette manifestation s'est tenue à la suite de l'appel de l'organisme Put back the flag, qui semble assez marginal. Mais les sondages commandés par CBC montrent un malaise réel entre la minorité anglo-québécoise et le PQ: 42 % des Anglo-Québécois interrogés ont déclaré avoir envisagé de

quitter le Québec à la suite de la victoire de Pauline Marois. Les dirigeants de la communauté anglophone devraient s'en inquiéter et calmer le jeu. Ce n'est pas la responsabilité exclusive du gouvernement.

On peut comprendre que certains membres de notre minorité nationale aient été surpris de voir la fin de l'immobilisme qui a caractérisé les neuf années de pouvoir de Jean Charest. Mais ils doivent comprendre que l'inaction menaçait sérieusement la paix linguistique. En 2011, 53 % des Québécois considéraient que la situation du français s'était détériorée au cours des 10 dernières années contre seulement 13 % pour qui elle s'était améliorée.

Le projet de loi 14 réaffirme que le français est au cœur de l'identité québécoise et constitue la langue commune de tous les Québécois, peu importe leur origine. Il vise à ce que le français soit toujours plus la langue de la délibération dans l'espace public et la langue qui cimentera la cohésion de la nation québécoise dans toutes les sphères d'activité, que ce soit la culture, l'économie ou la solidarité sociale.

La minorité anglo-québécoise a des droits qui sont

reconnus et respectés. À titre d'illustration, rappelons à la veille du Sommet sur l'éducation supérieure que les universités anglophones au Québec représentent 25 % des effectifs étudiants, 30 % du financement alors que les anglophones au Québec représentent 8,3 % de la population québécoise.

Le projet de loi 14 veut répondre en partie aux changements qui se sont produits depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977. L'immigration est au centre de ces changements. C'est pourquoi, par exemple, l'application de la Charte aurait dû être étendue aux entreprises de 10 à 49 employés. Ce sont ces entreprises qui créent le plus d'emplois au Québec et ce sont elles qui emploient le

plus de nouveaux arrivants. Le gouvernement a choisi la persuasion.

Le projet de loi 14 est certainement insuffisant, mais il a l'immense mérite de montrer à tous les Québécois que leur État national a à cœur de promouvoir notre langue nationale, le français.

Minoritaire, le gouvernement péquiste n'a pas voulu provoquer les partis d'opposition, à eux maintenant de montrer que la cause du français fait partie de leurs priorités.

La minorité anglophone doit comprendre que l'inaction menaçait sérieusement la paix linguistique au Québec.

À BIEN Y PENSER

Je n'en reviens pas que l'Office québécois de la langue française ait accordé tant d'importance à la plainte d'un client qui digérait mal que les plats d'un restaurant italien soient désignés par leur nom d'origine. Ce n'est pas d'aujourd'hui pourtant que Montréalais et Québécois ont adopté cette excellente cuisine et savent depuis longtemps ce qu'est une polenta, un osso buco, des cannellonis, un minestrone et un tiramisu, sans compter un spaghetti et une pizza. Ce malheureux incident tient du fanatisme du plaignant et de l'inculture des deux parties.

— Mireille Barrière

DÉBATS

LA GRATUITÉ

Belle idée, mauvaise politique



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Il y a un étrange paradoxe dans tout le débat déclenché par le mouvement étudiant. L'ASSÉ, groupe le plus radical, perd des plumes, mais sa revendication centrale, la gratuité universitaire, prend du galon. Elle séduit des intellectuels. Elle rallie 30 % des Québécois. Elle a la caution morale de Jacques Parizeau. Et le gouvernement péquiste n'est pas contre l'idée, mais explique plutôt que le Québec n'en a pas les moyens.

Cette rencontre improbable entre la jeunesse radicale romantique et l'âge d'or nostalgique ne constitue pas un progrès de la société québécoise dans sa quête de solidarité, mais plutôt une fossilisation de l'idéal social-démocrate, incapable de sortir de ses ornières.

Le problème, c'est qu'on confond belles idées et bonnes politiques. La gratuité est un symbole qui incarne admirablement ce principe de justice sociale qu'est l'accessibilité de l'université. Mais c'est une très mauvaise façon d'atteindre cet objectif.

Pas parce que le Québec n'en a pas les moyens. Au plan strictement financier, la gratuité est tout à fait possible. Cela coûterait un peu plus de 1 milliard par année, somme que le Québec peut payer s'il sacrifie d'autres objectifs ou s'il est prêt à augmenter les impôts.

C'est faisable, mais est-ce souhaitable? Avant d'implanter une politique ambitieuse et coûteuse, il faut poser les bonnes questions. Quel objectif cherche-t-on à atteindre? Si c'est l'accessibilité, est-ce que la gratuité est la meilleure façon d'y parvenir? Est-ce que son implantation aurait des effets indésirables? Et surtout, est-ce la meilleure façon de dépenser 1 milliard par année?

Il faut accompagner les enfants bien avant pour améliorer leurs résultats scolaires. La vraie justice sociale est là.

Au moment de la Révolution tranquille, on aurait voulu rendre l'université gratuite pour éliminer l'obstacle financier et ouvrir davantage les portes de l'université aux moins bien nantis. Faute d'argent, on s'est alors rabattu sur le gel. C'était il y a 50 ans. Mais qu'est-ce qu'on a appris depuis un demi-siècle?

On sait que des droits de scolarité beaucoup plus bas n'ont pas permis au Québec de faire mieux que les autres provinces en termes d'accessibilité. De très nombreuses études, québécoises, canadiennes, internationales, montrent de façon très claire que le coût des études, s'il est raisonnable, n'est pas un obstacle important à l'entrée à l'université. Les enfants de milieux moins riches sont moins nombreux à l'université en raison de la faible valorisation des études dans leur milieu et parce qu'ils ont plus de chances d'avoir de mauvais résultats scolaires.

Si, collectivement, nous voulions consacrer 1 milliard par année à l'amélioration de l'accessibilité aux études supérieures, ce n'est certainement pas dans la gratuité qu'il faut investir. Il faut oublier les symboles creux, et travailler dans l'ombre, en amont, pour accompagner les enfants bien avant qu'ils obtiennent leur DEC, pour améliorer leurs résultats scolaires, pour lutter contre le décrochage. La vraie justice sociale est là.

D'autant plus que la gratuité nous éloigne de la justice sociale parce que le gros de ce milliard se retrouverait dans les poches de ceux qui iraient à l'université de toute façon, largement issus des classes moyennes et des milieux aisés.

Il y a un autre effet pervers. Sans le rôle de ticket modérateur que jouent les droits de scolarité, on retrouverait dans les universités ce qu'on observe dans les cégeps: plus d'étudiants, mais des cheminements académiques plus longs, un taux d'échec élevé. Sans oublier les effets d'une surpopulation universitaire sur la qualité de l'enseignement et le risque que la gratuité mène à plus de contingentement.

La séduction qu'exerce l'idée de la gratuité illustre la dérive du débat depuis le printemps dernier, où l'on a souvent oublié que les choix d'une société doivent aussi reposer sur des faits, des données, des études et des analyses.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Nous sommes les seuls en Amérique du Nord à ne pas différencier les droits en fonction des coûts de formation ou des revenus futurs des étudiants.

Pourquoi j'irai au Sommet

L'enjeu de l'enseignement supérieur est trop important pour que les universités ne participent pas au débat



GUY BRETON
L'auteur est recteur de l'Université de Montréal.

Nombreux sont ceux qui prédisent l'échec du Sommet sur l'enseignement supérieur. Certains n'y voient

qu'un exercice de façade, dont les conclusions seraient déjà écrites. D'autres déplorent qu'on évacue une réflexion en profondeur sur l'avenir de nos universités pour laisser place à l'éternelle empoignade sur les droits de scolarité. Je ne suis pas dupe. Je suis conscient que le débat est mal engagé et qu'une journée et demie de discussion ne règlera pas tout. Mais j'irai tout de même au Sommet.

J'y serai, car je rejette la politique de la chaise vide. L'enjeu de l'enseignement supérieur est trop important pour ne pas prendre part au débat. Surtout si l'on représente la plus grande université du Québec, qui forme le quart de tous ses étudiants universitaires et qui est la plus importante au Québec en recherche.

Mais j'irai au Sommet principalement pour défendre la position de l'Université de Montréal sur les quatre thèmes proposés par le ministère.

Qualité. On parle beaucoup de la création d'un organisme indépendant qui exercerait un contrôle de la qualité des programmes universitaires. Le

mot important ici est «indépendant». L'UdeM est favorable à la constitution d'un conseil des universités pourvu qu'un tel organisme ne fasse pas qu'ajouter de nouveaux mécanismes bureaucratiques, mais qu'il représente une réelle plus-value pour le réseau universitaire québécois.

Toutes les études sérieuses démontrent que plus les universités sont autonomes, mieux elles accomplissent leur double mission d'enseignement et de recherche. Ce qui ne nous dispense pas, surtout au sein d'un réseau aussi petit que celui du Québec, d'assurer une coordination interinstitutionnelle et une évaluation commune des programmes. Un conseil des universités devrait en outre avoir le mandat de gérer une banque de données relatives aux différents établissements et d'assurer une veille à l'échelle mondiale afin de permettre au système universitaire québécois d'être à l'avant-garde des développements majeurs en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Accessibilité. Le modèle québécois d'accessibilité aux études est un échec. À l'heure actuelle, les jeunes Ontariens de milieux défavorisés sont, en proportion, deux fois plus nombreux à fréquenter l'université que les jeunes Québécois. Il y a de nombreuses raisons qui expliquent la sous-représentation des milieux pauvres et géographiquement diversifiés

à l'université, mais chose certaine, ce n'est pas en appauvrissant les universités qu'on donne envie aux plus démunis de poursuivre des études.

Gouvernance et financement. Tous s'entendent pour rehausser le financement. La majorité convient qu'il faut hausser les droits de scolarité. Et de plus en plus de personnes estiment qu'il est inéquitable qu'un futur médecin paie les mêmes droits qu'un futur enseignant du primaire. Je pense que nous devrions analyser froidement la modulation des droits de scolarité. Nous sommes les seuls en Amérique du Nord à ne pas différencier les droits en fonction des coûts de formation ou des revenus futurs des étudiants. Cette approche devrait être assortie d'une réforme du soutien financier pour ceux qui en ont véritablement besoin. En fait, tout le programme d'aide financière devrait selon moi être revu, tout comme d'ailleurs la grille tarifaire des étudiants des autres provinces et des étudiants étrangers, qu'ils soient de France ou d'ailleurs.

Le Sommet n'apportera pas toutes les réponses, loin de là. Mais si nous saisissons l'occasion pour offrir aux générations à venir la meilleure formation qui soit, tout ce travail n'aura pas été en vain. Et puis, il y aura une suite à l'exercice des 25 et 26 février. Là encore, je répondrai présent, avec ouverture et détermination, comme, je l'espère, le feront tous les citoyens du Québec.

Un échec souhaitable



PIERRE SIMARD
L'auteur est professeur à l'ENAP, à Québec.

Il y a quelques mois, notre ministre de l'Enseignement supérieur invitait la population à garder la foi dans son sommet. Il a même avancé qu'un chapitre de l'histoire du Québec y serait écrit. À quelques jours de l'événement, son grand rêve s'estompe. La grand-messe devant éclairer le peuple risque même de tourner au fiasco. Souhaitons-le d'ailleurs!

Les problèmes de Pierre Duchesne ont commencé le jour où il a annoncé des coupes budgétaires. Les partenaires de la grande corporation de l'enseignement supérieur sont alors devenus des concurrents. Des rivaux qui ont compris que, s'il y a des gains financiers à tirer de ce sommet, tous ne pourront en profiter.

Le ministre aurait dû le savoir: les grands sommets ne font consensus que lorsqu'il y a quelqu'un à dépouiller. Les coalitions d'intérêts conspirent toujours contre quelqu'un et, par un curieux hasard, les victimes sont rarement présentes à la table de discussion.

Ce sont habituellement les contribuables et les consommateurs qui font les frais de ces sommets. Mais il faut se rendre à l'évidence: il n'y a plus grand-chose à dérober à celui qui vient d'être pillé par le dernier budget.

Aussi, à défaut d'une entente de dernière minute pour déshabiller quelqu'un d'absent – les grandes

entreprises, par exemple – le grand consensus espéré n'aura pas lieu.

Au Québec, le mythe des sommets comme idéal de démocratie, d'égalité et de solidarité est tenace. Ça fait plus de 30 ans que nos gouvernements mettent sur pied des sommets socioéconomiques (ou des états généraux) pour décider avec les grands groupes d'intérêts comment se redistribuer le bien public.

Cette fois encore, on a voulu créer l'illusion qu'un consensus entre politiciens, recteurs, leaders étudiants, syndicats de professeurs et fonctionnaires permettrait de satisfaire les attentes de tout un chacun et d'insuffler un nouveau dynamisme à nos universités. Foutaise!

En s'assurant d'adopter des solutions qui ne mettent pas en péril leur propre existence, les partenaires de ces modes de décision collective offrent une forte résistance au changement et à l'innovation.

En réalité, ces exercices ne sont que des assemblées corporatives qui permettent aux membres présents de protéger leurs acquis. Pis encore, selon Edmund S. Phelps (Nobel d'économie 2006), cette forme de néocorporatisme explique la contre-performance de plusieurs grandes économies.

En écartant les idées novatrices et en s'assurant d'adopter des solutions qui ne mettent pas en péril leur propre existence, les partenaires de ces modes de décision collective offrent une forte

résistance au changement et à l'innovation qui sont le moteur de toute économie dynamique.

Un échec du Sommet sur l'enseignement supérieur est donc souhaitable. Il servirait de coup de semonce à tous ces groupes d'intérêts qui utilisent ces rencontres pour grappiller les fonds publics ou se faire reconnaître des privilèges, comme la reconnaissance d'un droit de grève pour les étudiants.

L'échec du sommet servirait également d'électrochoc à nos recteurs. Ceux-ci ne pourraient plus se contenter de «chauffer le poêle» des officines gouvernementales. Ils devraient, à l'instar de milliers d'entrepreneurs, retrousser leurs manches et réinventer

l'université québécoise dans un contexte où les deniers publics ne tombent plus du ciel et où s'annonce une révolution numérique qui transformera les façons de faire.

Comme le disait Margaret Thatcher: «Tout corporatisme [...] encourage la rigidité, décourage la responsabilité individuelle et risque d'aggraver les erreurs en les dissimulant.» Aussi, il est temps que le Québec passe à autre chose et qu'il laisse les sommets... aux alpinistes.

DÉBATS

LA PRESSE

L'horreur de la guerre

Nous soignons tant de civils, de femmes et d'enfants qui sont blessés de façon inimaginable par les bombardements en Syrie

CLAUDETTE SEYER
L'auteure est une infirmière québécoise en mission en Syrie.

Je suis arrivée en Syrie le 23 décembre. Je travaille en salle d'opération avec la mission d'urgence gérée par Médecins sans frontières (MSF).

Ici, plusieurs hôpitaux ont été détruits par les bombardements, une partie du personnel médical a été tué ou a fui hors des frontières. MSF offre des soins de santé primaires, des soins d'urgence, une maternité, une vingtaine de lits d'hospitalisation et une salle d'opération dans un hôpital anonyme situé non loin de la frontière de la Turquie. Les conditions de sécurité sont variables et viennent souvent diminuer notre capacité à offrir davantage de services.

C'est ma première mission d'urgence en salle d'opération. Les combats se poursuivent dans des villes à peu de distance et nous recevons des blessés. Les blessures sont inimaginables.

Tout à coup, l'autre jour, j'ai réalisé toute l'horreur de la guerre.

Un patient inconscient, ouverture importante à la jambe gauche, il n'a plus de jambe droite, il manque une partie du bassin, ce n'est plus que lambeaux de chair et de muscles déchiquetés par l'explosion d'une bombe. Il y a du sang partout, nous courons, nous l'installons au bloc opératoire, nous tentons de stopper l'hémorragie, nous faisons des transfusions encore et encore... Ouf! l'hémorragie est maîtrisée, nous améliorons l'amputation, le patient est stable, nous faisons des pansements.

Je lève la tête: cette masse de chair brisée a un visage. C'est un jeune homme, 20 ans peut-être. Il ne sait pas encore le prix qu'il a payé pour ses idées. Il a livré un combat pour la liberté, pour une vie meilleure. Ce sera quoi, sa vie à lui? Peut-être est-ce un civil qui voulait juste vivre sa vie ordinaire sans rien demander?

Le soir venu, dans mon lit, je ne peux chasser l'image de cette boucherie. Je pleure, je ravale mes larmes, car je ne veux pas afficher ma faiblesse (je dors dans une chambre de



Le personnel syrien, dont quelques membres entourent Claudette Seyer, est très courageux. Pour certains, leur famille est déjà partie, mais ils restent sur place parce qu'ils aiment leur pays et veulent aider leurs compatriotes qui souffrent.

cinq personnes). J'entends les bombardements – c'est toujours comme ça le soir –, les combats se déroulent à une quinzaine de kilomètres. Je pleure et j'ai peur, les images du massacre de ce jeune homme tournent dans ma tête.

Heureusement, je suis appelée à 3h du matin pour une césarienne. Fini le temps de s'apitoyer sur son stress, sa peur, sa tristesse. Deux beaux bébés sont nés malgré la guerre, l'horreur, la souffrance. La vie réclame ses droits.

À la frontière, les réfugiés s'accumulent dans des tentes en plastique blanc. Le blanc, c'est tellement froid et brillant sous le soleil d'hiver. La Turquie ne peut pas les accueillir. Pour ma part, je dors avec mes combinaisons thermiques, mes jeans, un polar, un chandail de laine,

ma tuque, mes bas en laine de chèvre, trois édretons. Ce doit être effroyable dans les tentes. La semaine dernière, deux enfants souffrant d'hypothermie sont venus à l'hôpital: l'un a été réanimé, l'autre est mort.

Je lève la tête: cette masse de chair brisée a un visage. C'est un jeune homme, 20 ans peut-être. Il ne sait pas encore le prix qu'il a payé pour ses idées.

Nos activités sont encore réduites par la sécurité. La nuit, les bombardements se poursuivent dans les villes des environs. On entend maintenant les avions passer au-dessus de notre village. Lors de la dernière nuit, appel pour deux opérations d'urgence. Avec les

bombardements qui sévissent à quelques kilomètres, toutes les vitres du bloc opératoire tremblaient.

Notre coordonnateur nous a téléphoné pour nous dire de nous tenir prêts à évacuer. Cela peut paraître bizarre,

la douce chaleur de la petite fournaise à bois au milieu de la chambre. Nous avons bien dormi jusqu'au petit matin, avec, je l'avoue, l'oreille attentive aux bruits des avions.

Le personnel syrien est très courageux. Pour certains, leur famille est déjà partie, mais ils restent sur place parce qu'ils aiment leur pays et veulent aider leurs compatriotes qui souffrent.

Nous sommes une organisation médicale impartiale, nous soignons toutes les victimes, nous tentons de soulager chaque personne qui vient demander notre aide. Tant de civils, de femmes et d'enfants sont touchés.

J'avais préparé un voyage touristique en Syrie avant ce conflit. Ce pays merveilleux avec une culture millénaire verra-t-il bientôt la fin de tant de souffrance et verra-t-il renaître l'espoir?

Contraignant, le cégep

Le niveau d'exigences monte sans cesse



GUY FERLAND
L'auteur est professeur de philosophie au collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse.

Chaque rentrée, c'est la même rengaine: le niveau de compétences des élèves baisse et on doit niveler vers le bas les exigences.

Dans les années 70, les professeurs disaient la même chose: les élèves des années 60 issus des collèges classiques étaient bien meilleurs, ils possédaient une meilleure formation de base et une excellente culture générale. Pourtant, au début des années 60, le frère Untel déplorait déjà la détérioration

de la langue française dans la Belle Province.

Bref, le niveau de connaissances et de compétences des élèves n'aurait cessé de diminuer depuis plus de 50 ans au Québec.

Toutefois, dans les années 70, les élèves pouvaient obtenir leur diplôme d'études collégiales sans même écrire un mot en classe. Ils pouvaient payer des secrétaires pour corriger et dactylographier leurs travaux corrigés qu'ils remettaient par la suite à leurs professeurs.

De plus, ils pouvaient choisir quatre cours complémentaires faciles et distrayants pour compléter leur cursus scolaire. Il y avait quatre cours d'éducation physique pour s'aérer l'esprit et entretenir son corps. Les cours de littérature étaient stimulants, originaux et accordaient

une large place à la création. Les cours de philosophie n'étaient pas aussi encadrés qu'aujourd'hui. Il n'y avait pas d'épreuve uniforme de français, pas plus que d'épreuve synthèse de programme.

On presse le citron avec de bonnes intentions pédagogiques sans se rendre compte des effets pervers.

Le niveau baisse-t-il vraiment ou est-ce plutôt les exigences qui ne cessent de monter? Les programmes sont de plus en plus contraignants et pointilleux à un tel point qu'il devient presque impossible pour un élève de compléter son parcours dans les délais prescrits.

Les personnes qui conçoivent les programmes localement dans les cégeps se livrent concurrence pour attirer la clientèle. On crée des programmes d'élite pour assouvir un besoin maladif de distinction

et de reconnaissance. Les programmes préuniversitaires qui devraient ouvrir les perspectives d'études universitaires les contraignent en se spécialisant au niveau collégial.

De leur côté, certains professeurs veulent que leur cours soit le plus complet possible sans égards au parcours des

élèves qui doivent suivre six ou sept autres cours aussi minutieux dans la même session.

C'est ainsi qu'on presse le citron avec de bonnes intentions pédagogiques sans se rendre compte des effets pervers. Le mieux est l'ennemi du bien. Plusieurs professeurs et concepteurs de programme devraient s'inspirer de cet adage afin d'aménager un espace viable et agréable d'apprentissage pour les élèves et un milieu de vie stimulant, pas épuisant.

Malgré tout, mon expérience professionnelle de réviseur, de rédacteur, de journaliste et de professeur depuis plus de 25 ans me permet de dire que le niveau monte: le niveau des exigences, des contraintes et des contrôles ne cesse en effet d'augmenter.

Les élèves d'aujourd'hui sont aussi ouverts sur le monde, les arts et la culture que ceux des années passées. Ils sont plutôt éveillés en classe, ils interviennent plus souvent, ils sont moins timides et obéissants et ils posent davantage de questions. Pour tout cela, ils sont plus stimulants pour les professeurs. Et je les en remercie.

Le Norvégien, sa hache et ses bûches

« Les gens en Norvège ont une relation spirituelle avec le feu », croit le producteur de télé norvégien Rune Moeklebus. La semaine dernière, il a proposé une émission de télé assez audacieuse : quatre heures à discuter de bûches, de haches et de cordes de bois, puis huit heures à regarder un feu de foyer. Soporifique? Non, anthropologique.

JUDITH LACHAPELLE

Lorsqu'on empile les bûches pour les faire sécher, faut-il placer l'écorce vers le haut ou vers le bas?

« L'écorce vers le bas », nous écrit Arild Hagen, de Fjellhamar, en banlieue d'Oslo. « Sinon, l'écorce empêchera l'humidité du bois de s'évaporer. »

Mais apparemment, les Norvégiens ne s'entendent pas sur la question. Vendredi dernier, des téléspectateurs se sont plaints au réseau NRK, télé publique norvégienne, lors d'un (très long)



L'auteur Lars Mytting décortique la relation passionnelle entre les Norvégiens et leurs cordes de bois dans le livre et l'émission de télévision *Bois dur*, qui font un tabac dans ce pays scandinave.

Cette question cruciale, comme de nombreuses autres liées à l'utilisation de la hache ou de la scie, jusqu'à la manière d'empiler les bûches dans l'âtre, ont été disséquées

« Je n'ai pas regardé toute l'émission », admet Arild Hagen, père de famille de 44 ans. « Douze heures, c'est hardcore... »

« Relation spirituelle »

« Les gens en Norvège ont une relation spirituelle avec le feu », a souligné à l'agence Reuters le producteur, Rune Moeklebus. Il a conçu l'émission à partir du best-seller de Lars Mytting, *Hel Ved* (qu'on pourrait traduire par « Bois dur »), essai consacré uniquement à ces questions ligneuses. Dans le livre, comme dans l'émission, une grande place a été laissée aux experts en la matière : des hommes âgés, habituellement peu loquaces.



Un million de Norvégiens ont regardé l'émission qui a montré un feu de foyer durant huit heures.

ces gestes immémoriaux... Arild Hagen est d'accord : montre-moi ta corde de bois et je te dirai qui tu es. « On peut dire que les plus belles cordes sont faites par des gens qui ont le plus de savoir-faire, qui se donnent le plus la peine. Et ils ont aussi de belles pelouses, des bancs de neige bien découpés, une voiture toujours propre... » C'est son cas? « Je déteste l'admettre... mais oui! »

Près d'un million de téléspectateurs (l'équivalent de 1,6 million au Québec, soit quelque part entre *La voix* et *Tout le monde en parle*) ont regardé l'émission. « L'intérêt pour les feux de bois a grimpé depuis cette émission », remarque Arild Hagen, qui s'en réjouit. « On a parlé de la Norvège dans le monde d'une façon plus positive que le 22 juillet », dit-il, en faisant référence aux attentats d'Oslo et d'Utoya en 2011.

Arild Hagen est d'accord : montre-moi ta corde de bois et je te dirai qui tu es.

reportage sur la question. « La moitié se sont plaints que l'écorce était vers le haut, et l'autre moitié que l'écorce était vers le bas », a expliqué l'auteur norvégien Lars Mytting en entrevue au *New York Times*.

pendant quatre heures lors d'une émission spéciale. À la suite de cette longue présentation agrémentée de chants et de poésie norvégienne, la caméra s'est braquée sur un feu de foyer. Pendant huit heures.

Nous ne vendons pas du rêve, de l'illusion, nous vous garantissons les soins antirides les plus doux

PROMOTION

La peau du contour des yeux est d'une extrême finesse, d'où sa fragilité : 005 mm, contre 2mm sur tout le reste du visage. Elle est plus sèche, moins ferme et moins bien irriguée.

L'antiride aux **BIO-AMINES SÉLECTIONNÉES**, résultat de recherches par le laboratoire de Pharmacologie Cellulaire de Paris, est présent dans les ampoules antirides **FINE POINTE**.

Au cœur des **BIO-AMINES SÉLECTIONNÉES**, des ingrédients désignés par nos scientifiques sous le nom de « DERMOTENSEURS », font également partie intégrante de la formule **FINE POINTE**.

Des tests en laboratoire ont prouvé que ce DERMOTENSEUR peut améliorer essentiellement et organiquement la fermeté de la peau fragilisée, en mesurant sa résistance verticale. Résultat : amélioration de la fermeté cutanée de 24 pour cent.

NOUS NE VENDONS PAS DU RÊVE... NOUS DÉMONSTRONS DES RÉSULTATS VÉGÉTO-ACTIFS AVEC DES PRODUITS PUISÉS AU CŒUR DE LA NATURE.

Bio-Amines Sélectionnées : propriété intellectuelle de Bio-Actif inc.
Fine Pointe : marque de commerce

2 BOÎTES DE 16 AMPOULES POUR LE PRIX D'UNE SEULE.
En vigueur du samedi 23 février au jeudi 28 février 2013*

Ampoules Fine Pointe^{MC} : Ingrédients INCI déposés



*Jusqu'à épuisement de l'inventaire

www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709
Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266
Vitalité au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 1 877 511-3368
Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455
Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630
Sherbrooke
819 823-3322
Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548
Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009
Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368
Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933
Vitalité au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beaufort
418-667-0070
Santé en direct, ligne ouverte avec Johanne Verdon sur les ondes CJLV 1570 AM et CJMS 1040 AM samedi et dimanche de 8h à 11h et sur les ondes de CJMS 1040 AM jeudi de 11h à 12h.
Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

SOLDE DE DÉMÉNAGEMENT LINGERIE MARIETTA

TOUT TOUT TOUT doit partir

JUSQU'À

70%

de rabais sur lingerie fine et maillots de 32A à 46G

Lise Charmel • Aubade • Maryan Mehlnhorn • Prima Donna • Marie-Jo

3100, boul. de la Concorde Est

Laval (centre commercial Duvernay, face à la Banque Royale) 450 664-1890

LA SUPERGRILLE DU MOIS



Pour janvier, voici les gagnants qui ont mérité le livre « L'AUTO 2013 » et un sac réutilisable.



MME CHRISTINE ARCHAMBAULT
MONTRÉAL-NORD
MME MARIE-BLANCHE BELLEVILLE
JOLIETTE
MME PAULE BENFANTE
ANJOU
MME ANNE-MARIE BOUCHARD
BOUCHERVILLE
M. ALAIN BOUDREAU
BLAINVILLE
M. JEAN-PIERRE CAMPEAU
MONTRÉAL
MME RENÉE CARON
REPENTIGNY
M. GÉRALD CÔTÉ
VICTORIAVILLE
MME RÉJEANNE COUTURE
SHERBROOKE
M. BENOÎT CRÊTE
MONTRÉAL-NORD
MME DIANE DELISLE
REPENTIGNY
M. PAUL DENIS
SAINT-CUTHBERT
MME MICHÈLE DESJARDINS
SAINT-JÉRÔME
M. FRANÇOIS DONATO
MONTRÉAL
MME HÉLÈNE DUGUAY
GATINEAU
M. DANIEL DUPUIS
NAPIERVILLE
MME MONIQUE DURAND
MONTRÉAL

M. YVES FARLEY
SHERBROOKE
M. NORMAND FISET
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON
MME SYLVIE GAUTHIER
LA TUQUE
MME FRANCINE GOETZ
LAVAL
M. MICHEL GUITARD
CHARLEMAGNE
M. CHRISTIAN HALLÉ
VALLEYFIELD
MME SUZANNE HERBEUVAL
SAINT-BRUNO
M. ANDRÉ JACQUES
GATINEAU
M. ANDRÉ LACHANCE
LAVAL
M. LUCIEN LAFONTAINE
DRUMMONDVILLE
M. FRANÇOIS LANDRY
GRANBY
MME FLEUR-ANGE LARIVIÈRE
MONTRÉAL
M. CLAUDE LAURIN
LAVAL
MME JACINTHE LAVOIE
CHICOUTIMI
MME MARIETTE LEDOUX
MAGOG
MME SYLVIE LEDUC
KIRKLAND
MME MICHELLE LÉGER
MONTRÉAL

M. GERMAIN LEMAY
LA SARRE
M. MARCEL LEMONDE
SAINT-HYACINTHE
M. LUC-CLAUDE MALLETTE
MONTRÉAL
M. ROBERT MÉNARD
VALLEYFIELD
MME NICOLE PAQUETTE
SAINT-JÉRÔME
MME LOUISE PELLETIER
JOLIETTE
MME FRANCINE PÉRIARD
PIERREFONDS
MME LUCIE PERRON
TERREBONNE
M. RENÉ PLAMONDON
BELOIL
M. GABRIEL POMERLEAU
PINCOURT
MME SUZANNE RAYMOND
MONTRÉAL
M. LAURENT ST-JEAN
SAINT-DONAT
MME MONIQUE ST-GEORGES
CRABTREE
MME LOUISE B. TANCRÈDE
SHERBROOKE
M. GILMOND TREMBLAY
MONTRÉAL-NORD
MME YVONNE TURGEON
SAINT-LAURENT

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé »

Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.



À U N D O I G T

D E T O U S V O S

M E S S A G E S .

Le BlackBerry® Z10 avec sa nouvelle façon de consulter les messages.

Le nouveau et révolutionnaire BlackBerry Z10 vous permet, à partir de n'importe quelle application, de jeter un coup d'œil à vos messages, puis d'y répondre dans le BlackBerry Hub ou de retourner faire ce que vous faisiez.

blackberry.com

BlackBerry®

Allez de l'avant

Bell

Images d'écran simulées. © 2013 Research In Motion Limited. Tous droits réservés. BlackBerry^{MD}, RIM^{MD}, Research In Motion^{MD} et les marques commerciales, noms et logos associés, sont la propriété de Research In Motion Limited et sont déposés et/ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays du monde. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

